

CHAPITRE 2

Les habitations de la rive droite de la crique Fouillée à Matoury

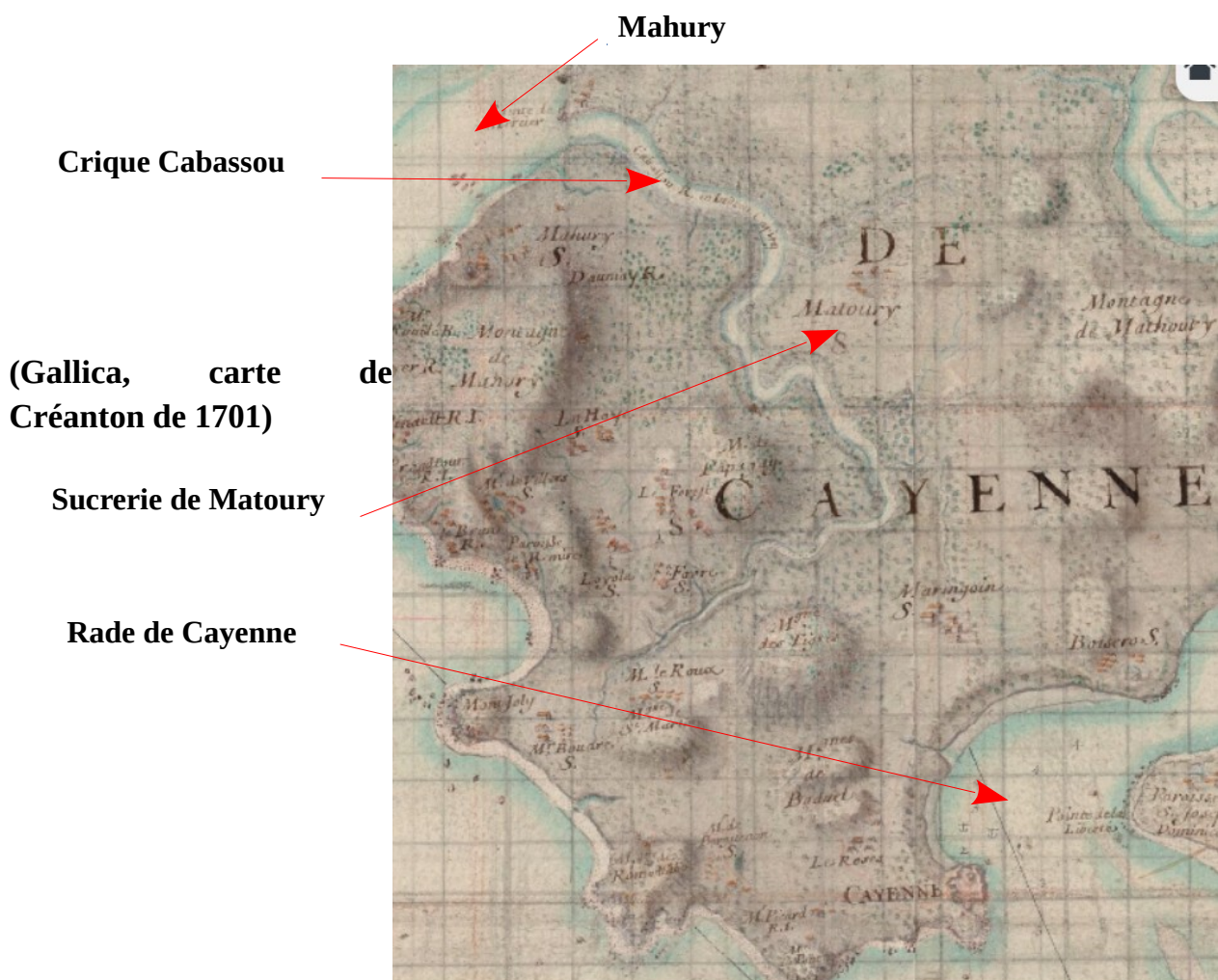


Introduction

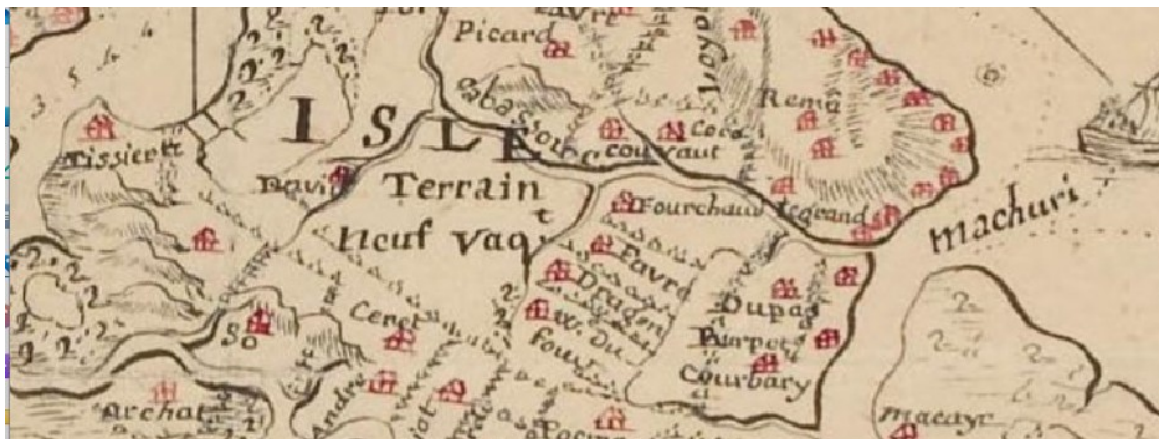
Nous abordons dans cette étude l’histoire des habitations implantées le long de la rive droite de la crique Fouillée. Cette crique délimite actuellement la commune de Matoury avec celles de Rémire-Montjoly et de Cayenne.

La dénomination de « crique Fouillée » remonte à 1736, année du creusement d’un canal entre la rade de Cayenne et le Mahury empruntant en partie le cours de la crique Cabassou.

1. La situation géographique



En 1701, les rives de la crique Cabassou sont inoccupées. Seul, existe l’habitation sucrerie de Matoury, un peu en retrait de la crique.



(Anom, carte du père Lombard de 1717)

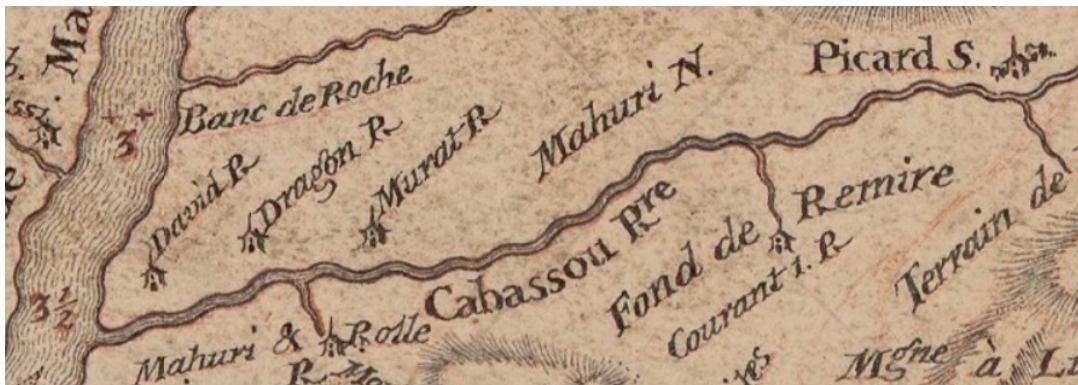
Le peuplement de la rive droite semble encore inexistant. La carte est néanmoins imprécise, l'habitation à Dragon est, par exemple sur la carte de 1729, proche de la crique



(Gallica, Carte de Daage de 1724)

Une seule habitation est représentée sur cette carte le long de la crique Cabassou.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023



(Gallica, carte de d'Anville de 1729)

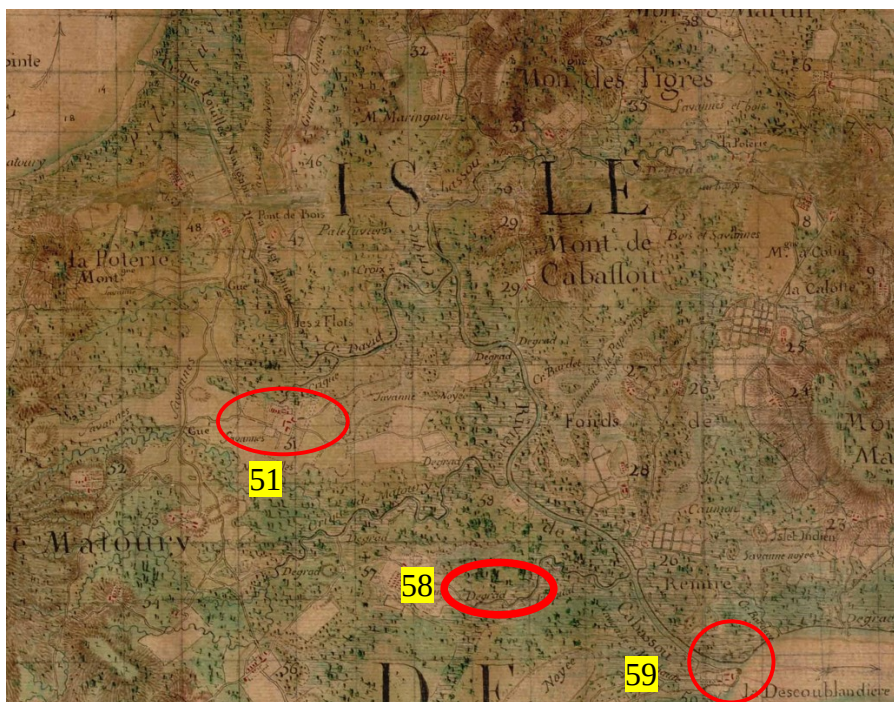


(Gallica, carte Delisle d'Espots, 1750)

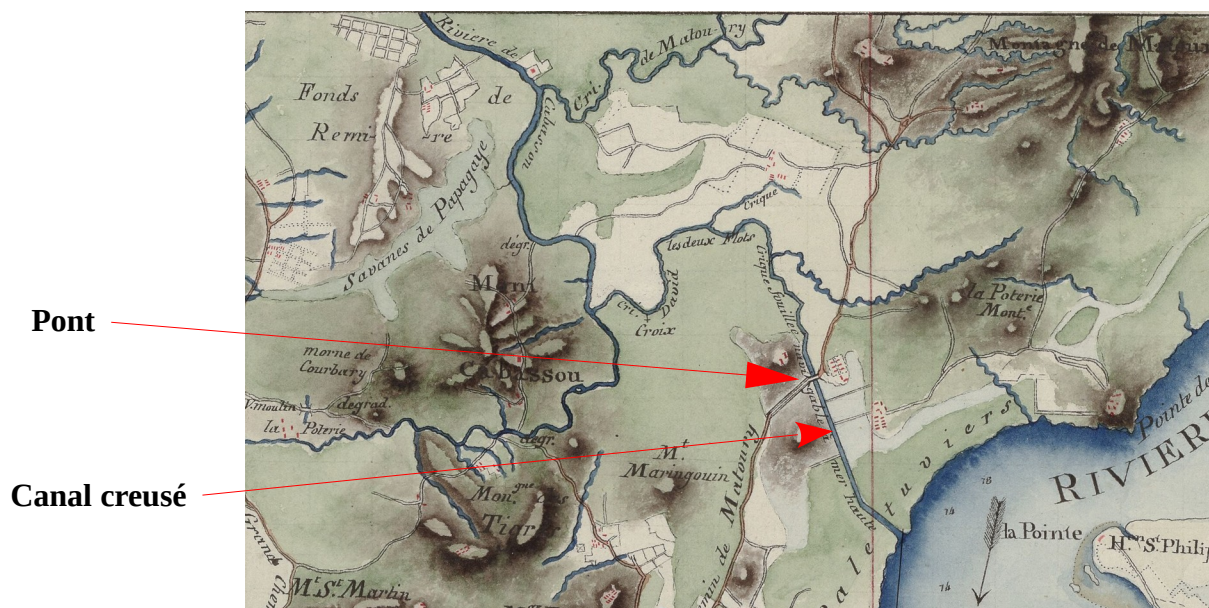
On note le creusement de la crue Fouillée et la présence d'un pont.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

- n°51 : Malécot, conseiller
- n°58 : Jérôme Blondin
- n°59 : Mr Descoubland



(cartes de Dessingy de 1771)



On distingue nettement sur cette seconde carte la rectitude du canal creusé à partir de la rade de Cayenne et rejoignant le cours plus sinueux de la crique de Cabassou.



(Anom, Carte de Siredey de 1832)

38 : Fabens

37 : JJ Brun [Jean Jacques Brun]

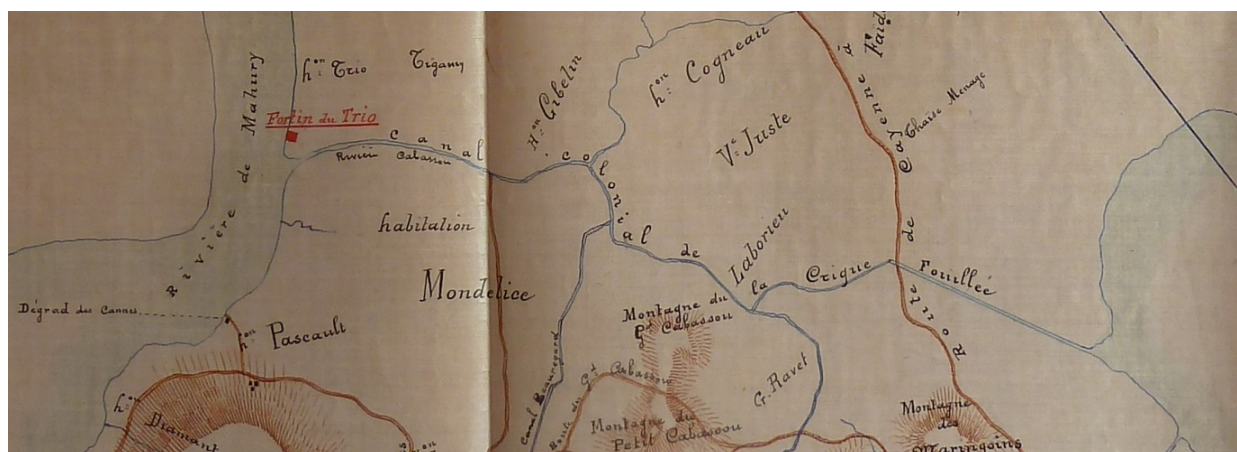
36 : [pas annotée]

35: Gibelin

34 : Ronmy

33 : Borde

42 : Louvrier St Mary



(Anom, SG -GUY 71 – H3 -34, copie réalisée en 1901 d'une carte antérieure à la date inconnue)

On y note les mentions des habitations : **Trio, Tigamy, Gibelin et Laborieu**

2. Les habitations et les habitants

Sur les différentes cartes étudiées, des noms de propriétaires sont parfois inscrits et souvent ne se retrouvent pas d'une carte sur l'autre. Parfois, nous avons donc eu, sans doute, des habitations éphémères ou relativement petites. Il est vrai que les terrains le long de la crique Fouillée sont très souvent marécageux et ne favorisent pas la production de denrées agricoles.

L'habitat reste donc très restreint. Ainsi, nous avons en 1771 trois habitants. Cinquante années plus tard, le recensement de 1822 indique seulement les cinq habitations et habitants suivants :

Le Trio à Couturier Saint Clair

Tigamy à Brun Pierre François Nicolas

L'Amphithéâtre à Pierre Limal

L'Ermitage à veuve Beauvallet

L'Ermitage à Coignaud Louis

Pour l'habitation *l'Ermitage*, la propriétaire veuve Beauvallet n'a pu être identifiée mais l'habitation pourrait se rattacher à celle de Gibelin.

Quant à Louis Coignaud, il décède en 1838 sur son habitation dite *l'Heureux Asile*. Le rapport avec l'Ermitage n'est pas défini, il pourrait s'agir d'une erreur car on trouve en 1832, d'après Siredey, un nommé Coignot [Coignaud] possédant un terrain sur la crique Matouri avec 2 esclaves. La déformation du patronyme a sans doute donné le nom du quartier actuel de Cogneau à Matoury.

Dans ce chapitre 2, nous allons de nouveau étudié les habitations suivant la numérotation de 1832 de Siredey et leurs positions géographiques sur la crique Fouillée. Nous allons aussi nous attacher à décrire le fort Trio et l'histoire de la crique Fouillée.

L'habitation à Fabens

n° 38

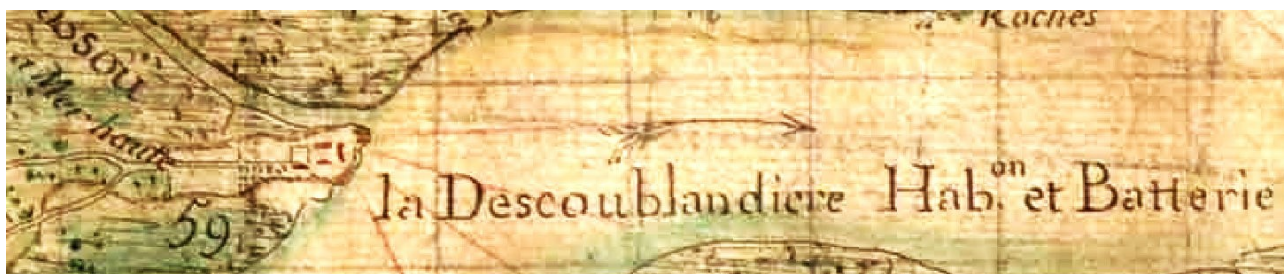
Le Trio

1. Sa localisation sur les cartes

Cette habitation numérotée 38 sur la carte de Siredey de 1832 se trouve à la confluence de la crique Fouillée avec le Mahury. Sur ce terrain est édifié un ancien fort dénommé fort Trio du nom de cette ancienne habitation.

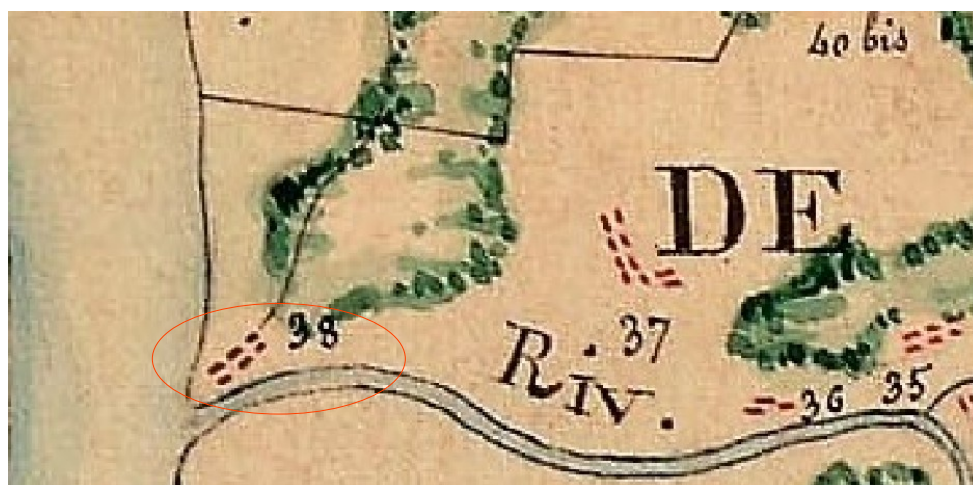
Comme on l'a vu dans le chapitre 1, ce lieu anciennement dénommé la pointe Mercier est habité un peu avant l'année 1700. En 1750, une seule habitation semble subsister. Elle appartient à Descoublant, militaire de carrière.

La carte de Dessingy de 1771 indique également cette unique habitation dite *la Descoublandière*.



(Anom, Dessingy, 1771)

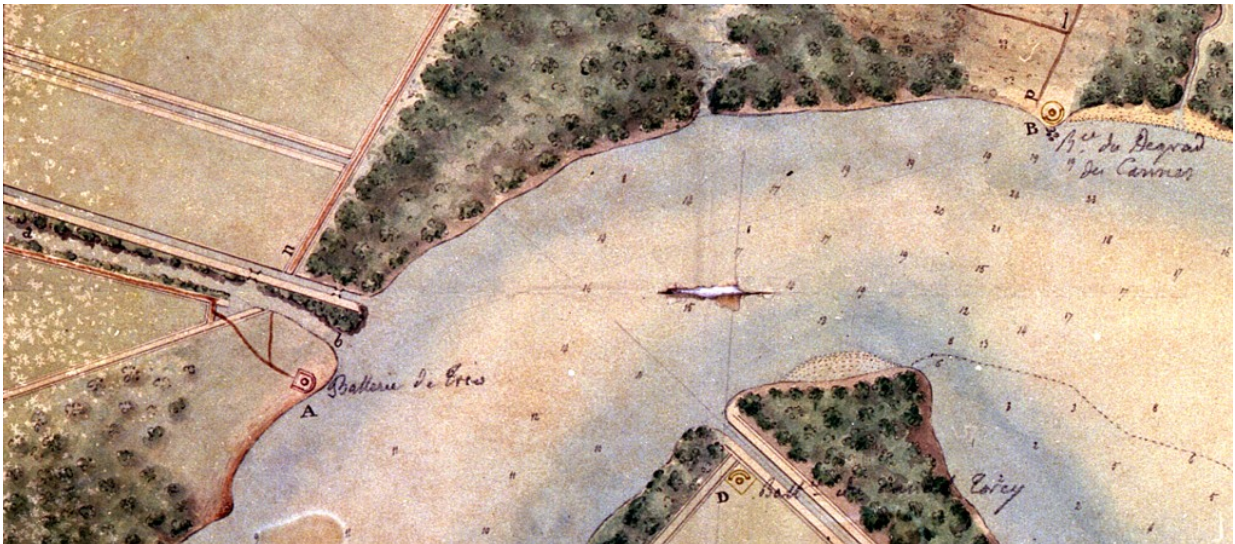
(Siredey, 1832)



Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Sur la carte de 1832, sous le numéro 38, nous avons :

- Six bâtiments représentés que nous pouvons décrire comme des cases à esclaves.
- Le départ d'un chemin qui mène à l'habitation *La Levée*
- Une absence des limites du terrain avec celui de l'habitation voisine n°37 dite *Tigamy*.



(Anom, carte de 1840 des fortifications)

Nous pouvons voir la présence de la batterie de Trio reliée par un chemin à la route de la Levée (en blanc) et se poursuivant sur un chemin le long de la crique Fouillée. Nous constatons par ailleurs la disparition des bâtiments de 1832.



(AT Guyane, terrier de 1845)

Le fort est représenté avec le chemin de la Levée, l'habitation est dite *le Trio* et aucuns bâtiments ne sont représentés.

Une limite de terrain est tracée pour délimiter la partie de *Trio* à Couturier Saint Clair vendue à Jean Jacques Brun de l'habitation *Tigamy*.



2. Les habitants

La chronologie de l'occupation par les habitants de cette portion de terrain est difficile à établir par le manque d'actes notariés retrouvés aux archives. Ainsi, le début de sa création et de sa disparition nous sont encore partiellement inconnus et entremêlés avec l'histoire de l'habitation à Descoublant.

Dans les années 1750-1771, nous avons la présence de Descoublant, évoqué au chapitre 1. Puis l'inventaire de 1822 nous indique le nom de l'habitation *Trio* appartenant à Couturier de Saint Clair.

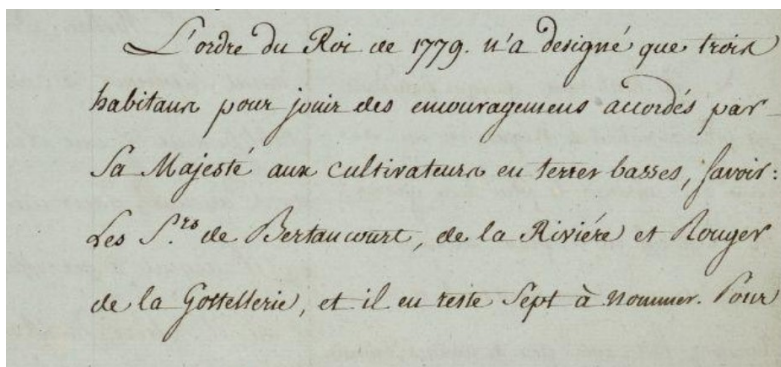
Nous aurions bien deux habitations distinctes mais peut être réunies à un certain moment ?

Notre premier habitant est François Thomas de la Rivière qui est, avec La Gottellerie et Bertaucourt¹, l'un des trois premiers habitants à recevoir en 1779 le titre de *premiers colons*

¹ Voir habitation *Sainte Catherine*, chapitre 3..

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

pour leurs travaux dans la mise en culture des terres basses. A ce titre, le roi « voulant encourager le dessèchement des terres basses à la Guyane a affranchi et affranchit à perpétuité de toute imposition les dix premières habitations qui seront établies, selon les principes et les plans du sieur Guisan, son ingénieur en cette partie ²»

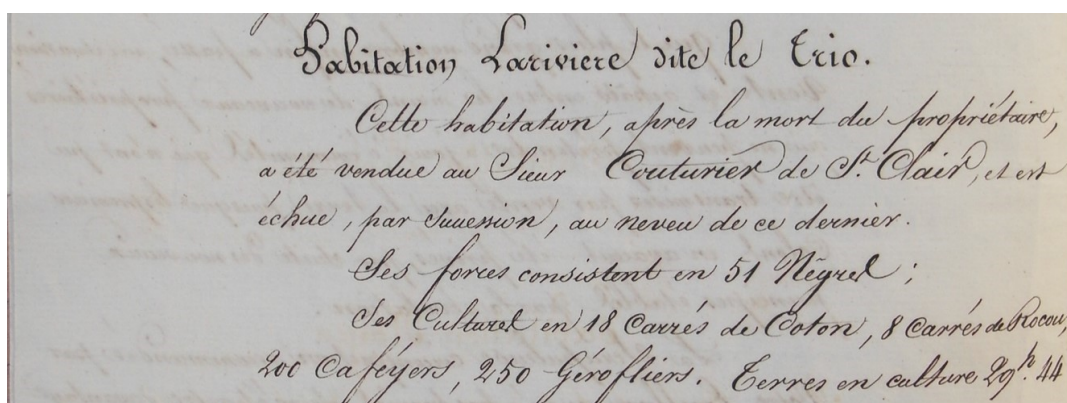


(Anom, C14 vol 88, 40)

Dans les premiers temps, la dénomination *Trio* est associée à une société entre Jean Samuel Guisan³, capitaine et ingénieur agricole, Marie Damien Couturier de Saint Clair, sous ingénieur agricole et sous lieutenant et François Thomas de la Rivière, trésorier principal du gouvernement.

La première mention retrouvée avec le nom de *Trio* remonte à 1782 avec la vente⁴ par François Thomas de la Rivière de 41 esclaves à la société du Trio.

Avec son décès le 21 mai 1785 à Cayenne, la société du Trio se retrouve partagée entre Guisan et Marie Damien Couturier de Saint Clair.



(Anom, GUY 88, lettre du 5 février 1824)

2 Anom, GUY 88, lettre du 5 février 1824, suivi des habitations des 11 premiers colons.

3 Il est à l'origine de l'exploitation des terres basses de l'Approuague et à la découverte, avec Couturier de St Clair d'un chemin entre le Mahury et la rivière de Kaw. La reconnaissance de ce chemin déterminera le tracé pour le creusement du canal Torcy dans les terres basses du Mahury.

4 AT Guyane, acte notarié du 22 février 1782, notaire Robert, 1 Mi 308.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Entre temps, nos deux associés sont également présents dans les terres basses de l'Approuague comme l'indique cet état pour la nomination au titre des premiers colons paru en 1786.

« *Veuve Artur et Couturier St Clair 88 12 Ont commencé un grand établissement sur la rive droite en 1783. L'on y cultive de l'indigo.* ⁵»

Marie Damien Couturier de Saint Clair est associé à la veuve Artur⁶ sur une habitation avec 88 esclaves et 12 quarrés en culture et Guisan s'occupe depuis 1777 de la mise en valeur pour le gouvernement des terres basses en Guyane, principalement dans l'Approuague.

Samuel Guisan († 1801) quitte la Guyane en 1791 et vend⁷ sa part de la société du Trio. L'acquéreur est Jean Galbert Dupeyrou, négociant à Cayenne. Ce dernier la revend⁸ en 1802 à Anatole Bernard Allègre, négociant à Marseille. L'habitation est dite *Trio et Courbary*⁹, l'autre moitié appartenant à Couturier de Saint Clair.

Nous ne savons pas pour le moment le devenir de la moitié du *Trio* d'Anatole Bernard Allègre ni n'avons de renseignements sur cette personne.

Quant à Marie Damien Couturier de Saint Clair, nous ne connaissons pas la date de son décès¹⁰ mais nous avons en 1828 la vente¹¹ d'une partie du *Trio* par Adolphe Lazare Couturier de Saint Clair¹², son neveu, à François Berger et Jean Baptiste Coüy, propriétaires de l'habitation voisine et contiguë de *la Levée*.

Généalogie Couturier de Saint Clair

Adolphe Lazare 19/12/1786 (**Lyon**) – 18/4/1847 (**Ceylan**) & 2/10/1817 (**Paris**) Caroline Thérèse **Margaron** (ca 1799 – 9/2/1825 (**Joué lès Tours, Indre et Loire**))

- Pierre Léon 22/2/1824 (**Cayenne**) - ?

Adolphe Lazare 19/12/1786 (**Lyon**) – 18/4/1847 (**Ceylan**) & Caroline Elisa Marie **Rumblot**

- Etienne Ferdinand ca 1830 (**Paris**) – 27/4/1867 (**Constantine, Algérie**)

Anne Marie Damien ca 1750 - avant 1824

5 Anom, C14 vol 60 folio 91, 1786.

6 Sa sœur.

7 AT Guyane, acte notarié de 1802 (nivôse an 10), notaire Robert, 1 Mi 308.

8 AT Guyane, acte notarié du 23 février 1802 (4 ventôse an 10), notaire Robert, 1 Mi 308.

9 En référence sans doute à l'ancienne habitation *Courbary* sur le Mahury, contiguë anciennement avec celle de Descoublant.

10 Avant 1824.

11 AT Guyane, acte notarié du 17 décembre 1828, notaire Brun, 1 Mi 253.

12 Neveu et héritier probable de Damien Marie Couturier de Saint Clair.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

En 1843, l'habitation ne possède aucun esclave d'après le recensement¹³ des habitations relevant du territoire de l'église de Torcy.

En 1845 ou avant, Adolphe Lazare Couturier de Saint Clair vend¹⁴ une portion de son terrain à Jean Jacques Brun, propriétaire de l'habitation voisine *Tigamy*.

En 1858, un plan du fort Trio indique une dépendance appartenant à *Tigamy*. On pourrait supposer que tout le terrain de *Trio* soit intégré à celui de cette habitation.



(AT Guyane, 16 Fi 428, copie en 1901 d'un plan de 1858)

Une seule annotation figure sur l'état civil du Tour de l'Île concernant notre habitation. On y note les présences en 1858 comme témoins¹⁵ d'un décès, de Jean Mathurin, charpentier de marine et Sambou, immigrant, cultivateur.

Revenons en arrière avec la carte de Siredey de 1832. Elle y mentionne le nom de Fabens comme étant le propriétaire de *Trio* avec 4 esclaves cultivant des vivres.

Samuel Fabens possédait alors l'habitation *Tilsit* au canal de Torcy. Il décède en mer le 25 juin 1835.

On peut néanmoins penser que le décès de Samuel Fabens induit la fin de l'habitation mais l'absence d'actes notariés retrouvés ne permet pas de retracer correctement son historique.

13 Anom, SG GUY 71 – H3 (34).

14 AT Guyane, terrier de 1845.

15 Anom, acte 10 des décès du Tour de l'Île de 1858.

3. Les bâtiments et les cultures

Les recensements indiquent :

En 1822

- **Couturier de Saint Clair** ; 55 esclaves, 9 quarrés de cotonniers et 3 quarrés de manioc, 7 gros bétail, 25 brebis ou béliers, 12 quarrés cultivés. Aucunes présences de « blancs ou de gens de couleur libres » .

En 1824

- **Couturier de Saint Clair** ; 51 esclaves, 18 quarrés de cotonniers, 8 quarrés de rocou, 200 caféiers, 250 girofliers, 29 h 44 de terres en culture

En 1832

- **Fabens** ; 4 esclaves, culture de vivres

Nous avons donc entre 1824 et 1832 une quasi disparition de l'habitation. Six cases à esclaves, sans doute déjà présentes en 1822, sont encore représentées sur la carte de 1832. Un bâtiment dépendant de *Tigamy* noté sur le plan de 1858 est peut être un reliquat de ces anciens bâtiments.

L'habitation *Tigamy*

n° 37



(AT Guyane, 3 P5, terrier de 1845)

1. Les habitants

En 1817, Jean Baptiste Marc Gabriel Saint Michel de Dunezat, propriétaire de l'habitation *le Parterre* au Tour de l'Île tant en son nom que celui de sa mère (Marie Marguerite¹⁶ de Saint Michel Dunezat) vendent à Jean Anfray et François Berger, propriétaires de l'habitation voisine *la Levée*.

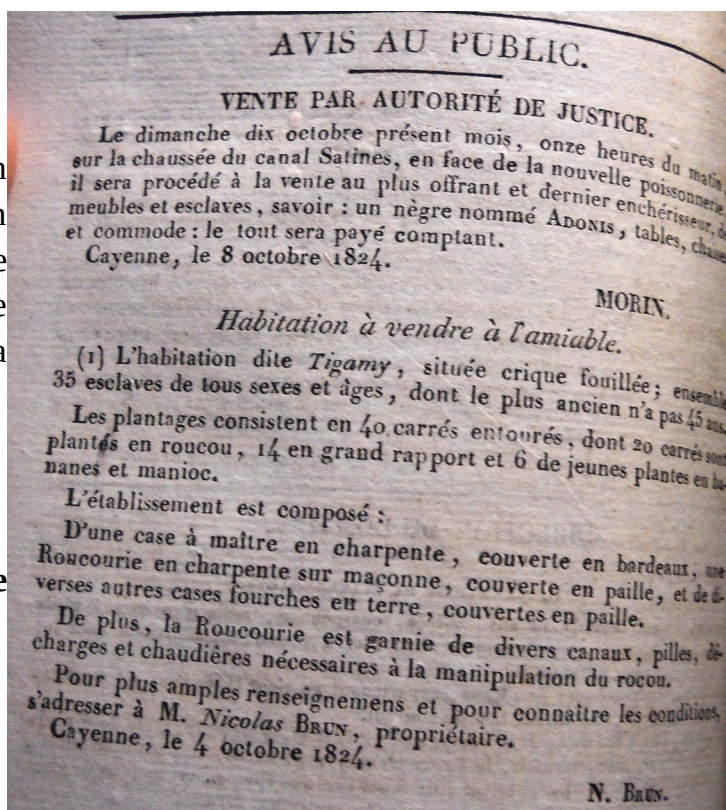
« le terrain, aujourd'hui abandonné, situé en l'Isle de Cayenne, rive droite de Cabassou, joignant d'un côté, l'habitation dite le trio ; d'autre côté, les indivis St Michel, dont il est séparé en partie par un canal ; sur la façade, par la rivière Cabassou et dans le derrière par les terrains appartenant aux dits acquéreurs. Le dit terrain appartenant à la dame veuve Dunezat comme provenant de la veuve Hussenet¹⁷ et a elle échue de sa succession.¹⁸ »

Ce terrain correspondait en partie, d'après le terrier précédent de 1845, au terrain de notre habitation *Tigamy*.

Le recensement de 1822 désigne Pierre François Nicolas Brun comme en étant le propriétaire. Les modalités d'achat du terrain nous sont inconnues. Très vite ce dernier met en vente son habitation en passant une annonce dans « *La feuille de la Guyane française* » en date du 4 octobre 1824.

Il décède deux mois plus tard et son frère, Jean Jacques François Brun, en devient le nouveau propriétaire. Ce dernier est conseiller à la cour royale en 1839. En juillet 1846, il part à la retraite pour cause d'infirmités.

(AT Guyane, Feuille de la Guyane française de 1824)



16 1817, réside en France.

17 Sœur de Marie Marguerite de Saint Michel Dunezat.

18 AT Guyane, acte notarié du 29 juin 1817, notaire Brun, 1 Mi 250.

Généalogie Brun

François ca 1743 (*Angoulême*) – 22/9/1807 (*Cayenne*) & 13/5/1777 (*Cayenne*)
Catherine Thérèse **Arnèche** 3/1/1758 (*Cayenne*) – 18/3/1823 (*Cayenne*)

- Catherine Thérèse 1778 - 1786
- Laurent Marie François 1780 - 1843
- Jean Jacques François 19/12/1782 (*Cayenne*) - ? & 7/8/1815 (*Cayenne*) Elisabeth **Burgui** ca 1787 – 12/12/1821 (*Cayenne*)
 - Eugénie
 - Augustine 22/3/1819 (*Cayenne*) - après 1866 & 11/5/1836 (*Cayenne*)
François Philippe Germain **Déchamp** 28/1/1806 (*Annonay*) – 6/5/1863 (*Cayenne*)
 - Jean Marie Philippe Victor 22/1/1840 (*Cayenne*) - ? & 2/5/1861 (*Cayenne*)
Ines **Chaila** ca 1840-1861
 - Jean Marie Philippe Victor 22/1/1840 (*Cayenne*) - 1/4/1876 (*Cayenne*) & 16/1/1864 (*Cayenne*) Jeanne Eugénie Joséphine Camille **Déchamp** ? - après 1905
 - Philippe Germain Frédéric Victor Eugène 22/10/1866 (*Cayenne*) – 5/7/1893 (*Cayenne*)
 - Louis Marie Victor Charles 9/11/1875 (*Cayenne*) - ? & 27/4/1905 (**St Jean du Maroni**) Julia **Hisbon**
 - Jean Hippolyte 17/5/1821 (*Cayenne*) - ?
- Marie Magdeleine Julie 1785 - 1787
- Pierre Nicolas François 5/6/1788 (*Cayenne*) – 17/12/1824 (*Cayenne*)
- Anne Marie Joséphine 1792 - 1826
- Louis François Anne Benjamin 1798 - 1849

Entre 1845 et 1848, l'habitation est reprise par son beau fils François Germain Philippe Déchamp, décédé en 1863. Son fils, Jean Marie Philippe Victor Déchamp devient le commandant du quartier du Tour de l'Ile jusqu'à son décès en 1876. On peut supposer qu'il réside toujours sur son habitation sur laquelle un dernier décès est recensé à l'état civil durant l'année 1875.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Après cette dernière année, nous ne savons pas si l'habitation est abandonnée définitivement. Par ailleurs, nous n'avons pas retrouvé d'acte notariés qui pourraient attester d'une vente de parcelles de terrain comme sur les anciennes habitations *Sautro* ou la *Levée*.

2. Le terrain et les productions agricoles

Le terrain final, d'après le terrier de 1845, se composerait de trois parcelles :

- La parcelle achetée par Anfray et Berger et revendue à une date indéterminée à Pierre Nicolas François Brun
- La parcelle du *Trio* vendue par Couturier de Saint Clair après 1824
- La parcelle concédée par le gouvernement le 30 avril 1843

En 1822, nous avons 29 esclaves, 8 quarrés de cotonniers, 10 de manioc, 2000 caféiers et 1500 girofliers sur une surface cultivée de 24 quarrés.

En 1824, l'annonce de la vente indique : 35 esclaves, « 40 quarante quarrés entourés dont 20 quarrés sont plantés en rocou, 14 en grand rapport et 6 de jeunes plantes en bananes et manioc »¹⁹.

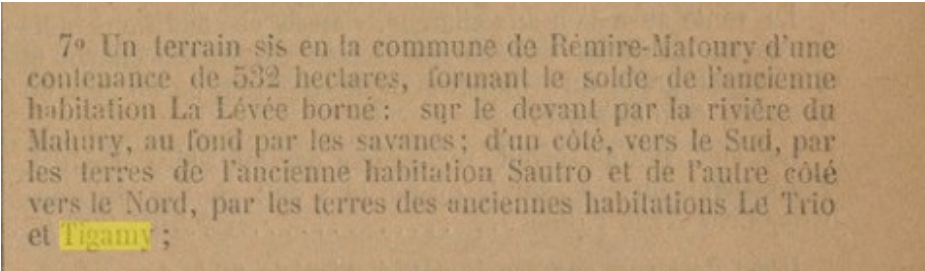
Entre ces deux années, la production du coton est abandonnée au profit de celle du rocou. Le nombre d'esclaves augmente ainsi que les surfaces cultivées.

En 1832, le recensement indique 98 esclaves soit plus qu'un doublement et la production de sucre comme les habitations voisines de *Sautro* et de *la Levée*. Nous n'avons pas retrouvé de documents attestant la présence d'une machine à vapeur sur la sucrerie.

Trente années plus tard, le recensement de 1861 indique toujours une production de sucre sur 45 hectares de terres cultivées. *Tigamy* est alors la seconde plus importante habitation du Tour de l'Île vers laquelle une nombreuse population des nouveaux libres de 1848 s'est dirigée pour percevoir dorénavant un salaire, fruit de leur travail.

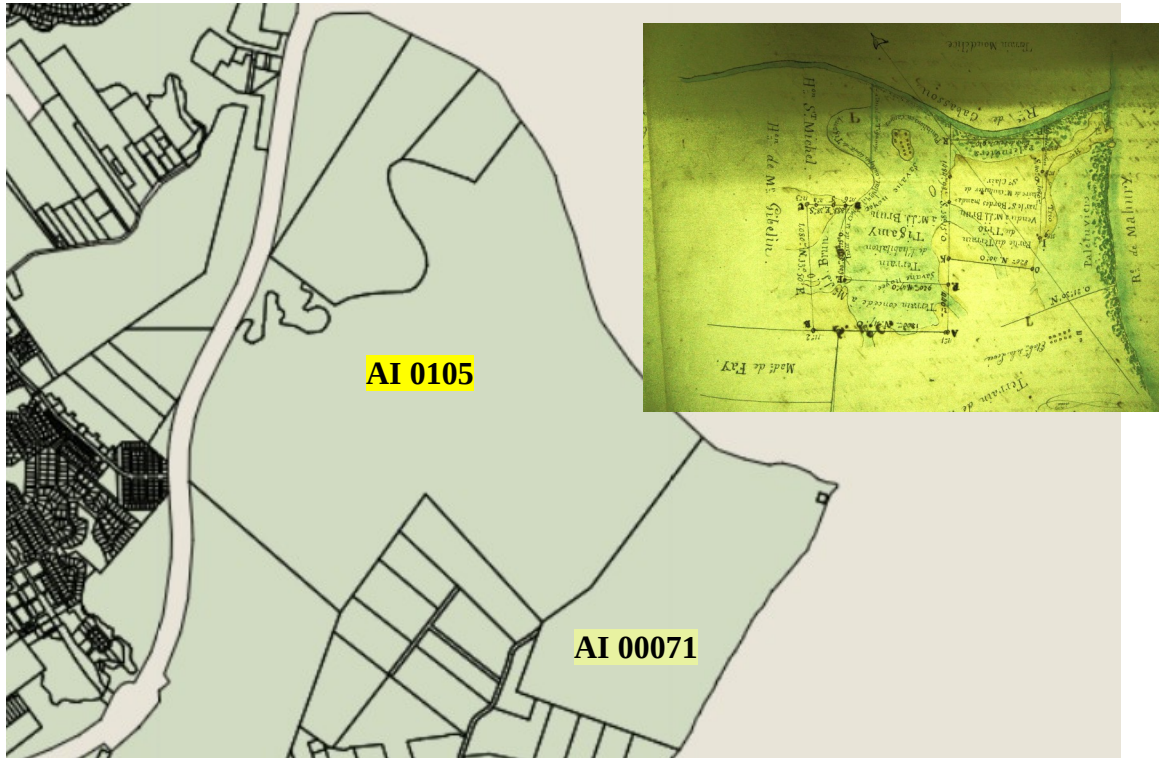
On ne connaît pas le devenir de l'habitation mais elle est encore citée dans un bornage de 1942 comme « ancienne habitation ».

(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1942)



7° Un terrain sis en la commune de Rémire-Matoury d'une contenance de 532 hectares, formant le solde de l'ancienne habitation La Levée borné : sur le devant par la rivière du Mahury, au fond par les savanes; d'un côté, vers le Sud, par les terres de l'ancienne habitation Sautro et de l'autre côté vers le Nord, par les terres des anciennes habitations Le Trio et **Tigamy** ;

19 AT Guyane , Feuille de la Guyane de 1824.



(Francecadastre, 2023)

Le cadastre actuel (parcelle AI 0105) est identique à la la parcelle du terrier de 1845. Aucune divisions ni ventes du terrain ne se sont donc produites depuis cette dernière année.

L'habitation Saint Michel n° 36

Mise à part le terrier ci dessous daté de 1845, nous n'avons presque aucuns documents qui relatent cette habitation. Néanmoins, ce terrain a été évoqué précédemment lors de la vente en 1817 de ce qui sera *Tigamy* comme appartenant alors aux « indivisis St Michel ²⁰».



En 1838, nous avons la naissance de Joseph, fils d'Elisabeth, sur l'habitation *Saint Michel* dont Quintillien, 37 ans, est propriétaire. Il demeure alors sur l'habitation *Mapéribo* au canal Torcy comme régisseur.

Le recensement de 1843²¹ des esclaves qui dépendront de la future église du canal Torcy indique une habitation *Galina* à Quintilien Dunezat avec deux esclaves.

Galina	Quintilien Dunezat	1	1	1	1	1	1
--------	--------------------	---	---	---	---	---	---

Le terrain est divisé en deux parties en 1845, l'une à « Tintillien dit Dunezat » et l'autre à M.M St Faure [Saint Phlour] et Noël et Dlle Louise Elisabeth d'après le terrier ci dessus.

Il s'agit de Quintillien Dunezat et non Tintillien. En 1837, il obtient la liberté pour sa fille esclave, Rose âgée de trois ans, née sur son habitation dite alors *Galina*. On retrouve en

20 Il s'agit de la famille Dunezat.

21 Anom, SG GUY 71 H3-28, 1843.

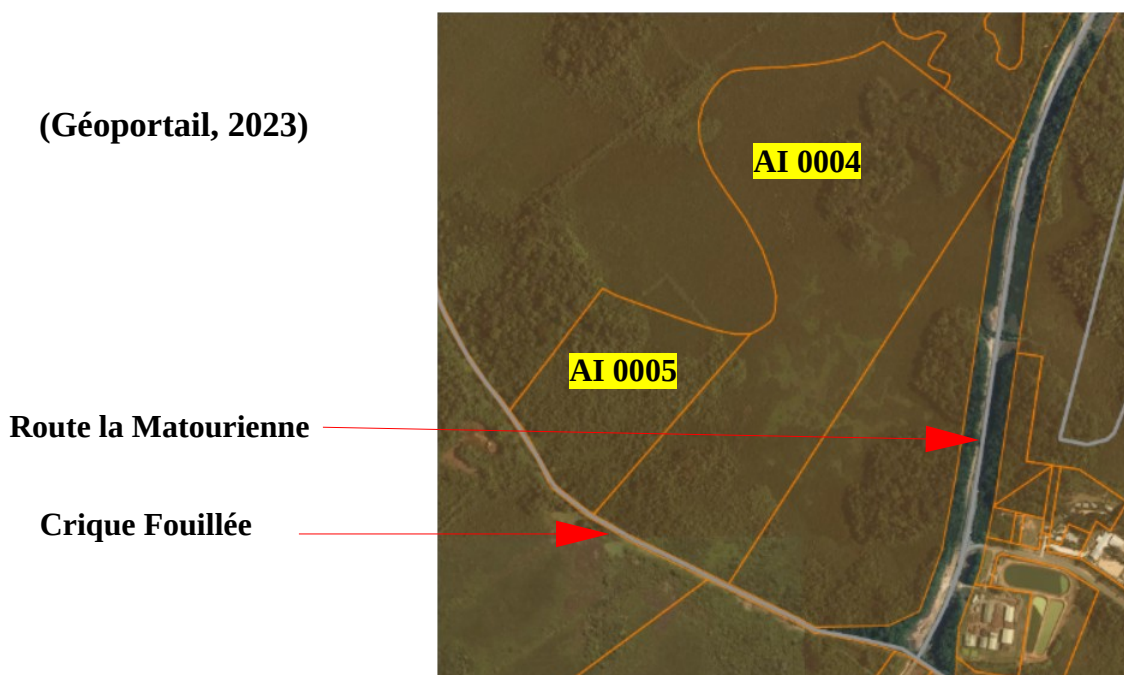
Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

1851 notre habitant noté comme propriétaire à l'état civil²². Il est alors cultivateur sur l'habitation *le Parterre*. Il a sans doute abandonné son habitation *Galina* constituée principalement de terres noyées.

Le cadastre IGN de Géoportail reprend exactement les données du terrier de 1845. Les parcelles sont actuellement numérotées AI 0004 et AI 0005.

Ces parcelles de terrain appartiennent :

- **AI 0004** : à Tintillien dit Dunezat
- **AI 0005** : à MM Faure et Noël et Dlle Louise Elisabeth



²² Anom, acte 2 des décès de 1851 du Tour de l'Ile.

L'habitation l'Ermitage (Hermitage) à Gibelin n° 35

1. Les habitants

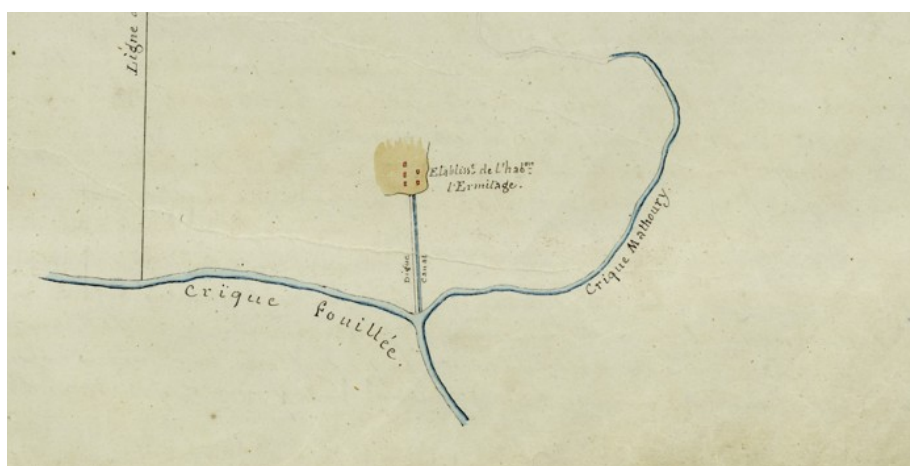
En continuant la remontée de la crique Fouillée en direction de Cayenne, le terrier de 1845 nous indique que le terrain contigu à *St Michel* appartient à Gibelin. L'autre extrémité de ce terrain est contigu à celui d'Auguste Laborieux.

Le premier propriétaire connu en 1832 est Esprit Michel Toussaint Sextius Gibelin, procureur général du roi à la retraite lors de son décès en 1852 à Marseille.

En 1856, afin de régler sa succession entre ses six enfants mineurs placés sous la tutelle de leur mère Marie Louise Séraphine Enjalric une vente²³ aux enchères a lieu pour vendre le terrain de l'Hermitage au Tour de l'Ile. C'est Salomon Millaud qui s'en porte acquéreur.

« le terrain d'habitation est de nulle valeur pour la succession qu'il est même abandonné depuis quelques années faute de travailleurs et qu'il est susceptible s'il reste plus longtemps en pareil état de faire retour au domaine²⁴ »

Le terrain est donc sans valeur et abandonné depuis longtemps. Parfois il est noté dans les documents d'archives *Briqueterie²⁵ Gibelin* ou habitation *St Etienne*.



(AT Guyane, 3P 8, n° 517 de 1858, plan de Louvrier St Mary)

23 AT Guyane, acte notarié 207 du 14 mai 1856, notaire Joseph Déchamp.

24 Ibid.

25 Le recensement de 1832 indique que nous avons une briqueterie.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

D'après ce plan, l'ancien établissement Gibelin se situe à 300 mètres de la crique Fouillée. Une digue et un canal rejoignent les bâtiments situés sur un îlet de terre haute.

Le site se situerait actuellement au niveau de la station de compostage de Matoury sur la Matourienne.

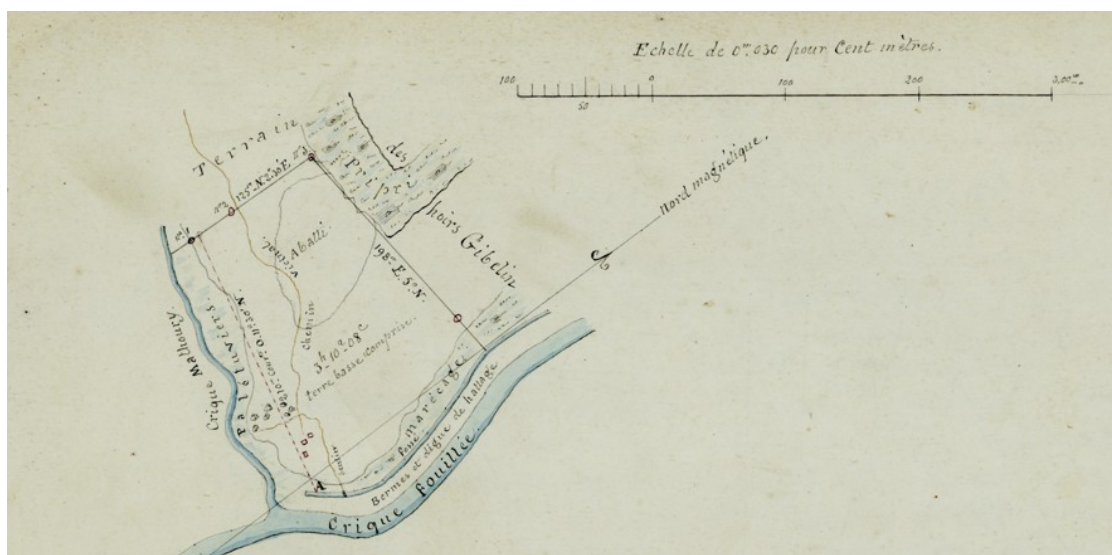
De nos jours, le patronyme de Gibelin est toujours d'actualité avec les noms d'un chemin et d'un quartier de Matoury.

Les héritiers Gibelin et Salomon Millaud parcellisent, comme le font de nombreux propriétaires à cette époque, ce terrain.

Etudions maintenant ces nouveaux habitants en suivant la chronologie de leurs achats.

1854

- 3 décembre, vente²⁶ sous seing privé par les héritiers Gibelin à Justin **Ganimede** de 3,10 hectares de terrain situés à l'intersection de la crique Fouillée et de la crique de Matoury ou de l'Hôpital. Le plan ci dessous date du 28 février 1856.



(AT Guyane, 3P7, n°374)

Justin ou Juste **Ganimede** décède le 25 septembre 1864 à l'hospice du camp Saint Denis à Cayenne. Sur l'acte d'état civil, il est noté comme propriétaire au Tour de l'Ile.

Au cadastre, la parcelle de terrain est numérotée AH 0021.

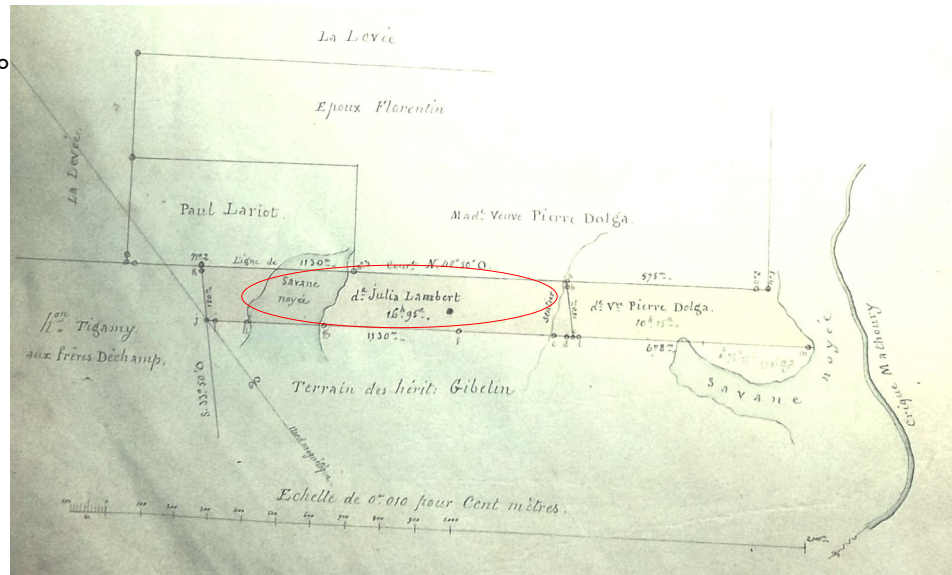
²⁶ AT Guyane, 3P7, n°374.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

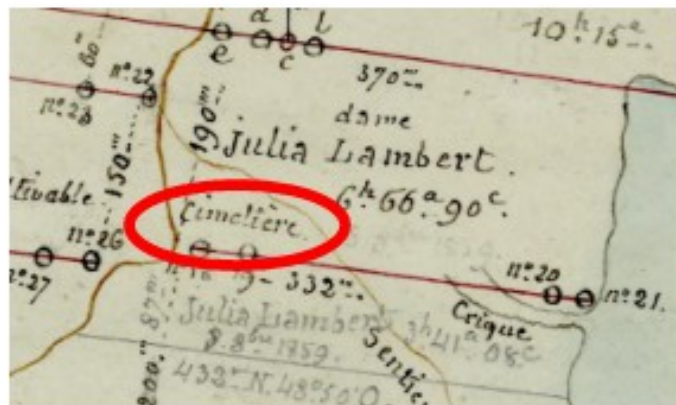
1855

- 9 octobre, délimitation du terrain vendu par les héritiers Gibelin à **Julia Labert**²⁷ († 1870), agricultrice sur *Mondélice* d'une superficie de 16,95 hectares. Ce terrain est borné par le terrain de la veuve Dolga, par celui de *Tigamy* et par celui des héritiers Gibelin.

(AT Guyane, 3P7, n° 355)



Par ailleurs et avant 1858, Julia Labert avait acheté deux autres parcelles de terrain proches du premier terrain acheté.



(AT Guyane, 3P 8, n° 517 de 1858, plan de Louvrier St Mary)

Sur l'une de ses parcelles bordée par le chemin de Gibelin est indiquée la présence d'un cimetière actuellement disparu.

²⁷ Dénommée à tort *Lambert* sur le plan.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Sur son habitation dite *la Fantaisie* s'établissent des occupants qui, pour certains, y décéderont :

1862, décès de Mongaye dit Agnès, immigrée

1868, décès du couple Francastel et John Desbois

1869, décès de l'enfant de Marie Victoire Melkior

L'année du décès de Julia Labert en 1870 est celle de la dernière mention de cette habitation à l'état civil.

Généalogie Labert

Julia ca 1810 – 23/7/1870 (*La Fantaisie*) & avant 1848 Jean Charles ca 1806 - ?

1856

- 15 juillet, vente²⁸ par Salomon Millaud à **Sémiramis Babel veuve de Pierre Dolga** († 1853) un terrain de 10 hectares contigu à *la Fantaisie*.

Auparavant, le couple Dolga avait acheté²⁹ en 1851, conjointement avec Florin Florentin, un terrain contigu à celui acheté. L'habitation s'appelait *Saint Pierre* du prénom de Dolga.

La fille de Sémiramis, Marie Julie, mariée avec Alphonse Desflots y donne naissance à plusieurs enfants dont un dernier en 1876. Elle décède en 1879 au Tour de l'Ile à priori sur cette habitation qui semble abandonnée après son décès.

Généalogie de Babel

Sémiramis ca 1814 - ? & xxx

- Marie Julie ca 1837 – 21/4/1879 (*Cayenne*) & 4/2/1864 (**Tour de l'Ile**) Alphonse **Desflots** ca 1847 – 28/3/1886 (**Félicité**)
 - Joseph Léonce 29/5/1862 (**Saint Pierre**) - ?
 - Elionel Pierre 16/9/1864 (**Saint Pierre**) - ?
 - Marie Alice 3/2/1869 (**Saint Pierre**) - ? & Pierre Victorin **Nandal**
 - Toussaint 1/11/1904 (**Rémire**) - ?
 - Marie Léodate 9/5/1871 (**Saint Pierre**) - ?
 - Marie Malthide 8/9/1873 (**Saint Pierre**) - ?
 - Arthur Fidéli 15/3/1876 (**Saint Pierre**) – 20/6/1880 (**Dieudonné**)

Sémiramis ca 1814 - ? & 15/2/1849 (**Cayenne**) Pierre **Dolga** ca 1797 – 10/2/1853 (**Cayenne**)

28 AT Guyane, acte notarié 394 du 15 juillet 1856, notaire Déchamp.

29 AT Guyane, acte notarié du 11 août 1851, notaire Voisin, 1 Mi 328 ; voir chapitre 5.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

- 21 juillet, vente³⁰ d'un terrain de trois hectares par Salomon Millaud à **François Nisus** et à **Dorothée Linval**.

L'habitation est dite *Saint François* du prénom de Nisus. Le couple marié en 1858 décède sur leur habitation, en 1867 pour François et en 1873 pour Dorothée.

Certains des enfants de Dorothée antérieur à son mariage vivent également sur les lieux. Ainsi, Constantin Linval décède en 1882 dans l'habitation de son frère Labranche. Ce dernier sera le maire de Matoury de 1900 à 1907 avant de décéder en 1911 à Cayenne.

Généalogie Nisus

François ca 1810 – 2/8/1867 (*St François*) & 27/8/1858 (*Tour de l'Île*) Dorothée **Linval** ca 1808 - 7/5/1873 (*St François*)

- Etienne 3/8/1846 (*Roura*) – 5/4/1877 (*Cayenne*) & 18/10/1873 (*Cayenne*) Marthe **Triveillot** 24/10/1840 (*Tour de l'Île*) - après 1877
 - Antoinette Marguerite 27/3/1873 (*Cayenne*) - ? & 21/6/1898 (*Cayenne*) Pierre **Lehacaut**

Généalogie Linval

Dorothée ca 1808 - 7/5/1873 (*St François*) & xxx

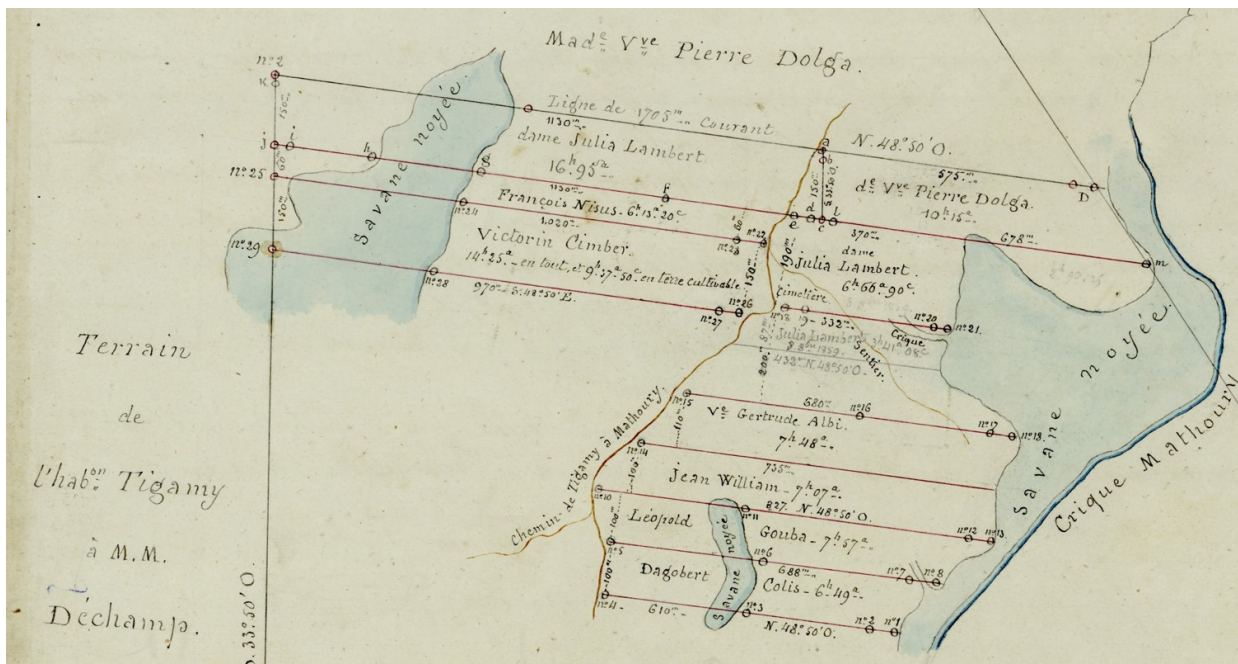
- Augustine ca 1833 - ?
- Labranche ca 1835 – 26/2/1911 (*Cayenne*)
- Louis Sansouci ca 1839 – 31/10/1853 (*Beauséjour à Roura*)
- Constantin ca 1842 – 12/3/1882 (*St François*)

(AT Guyane, 3P8, n°517)

Ce plan terrier de 1858 récapitule les terrains vendus entre la crique Matoury (crique de l'hôpital) et l'habitation *Tigamy* en indiquant les autres acheteurs.



30 AT Guyane, acte notarié 406 du 21 juillet 1856, notaire Déchamp.



Ce plan nous indique de nouveaux propriétaires :

- | | |
|--|-----------------------------------|
| • Victorin Cimber | Habitation <i>l’Espérance</i> |
| • Veuve Gertrude Albi | Habitation <i>Sainte Gertrude</i> |
| • Jean William (Beau frère de Gertrude Albi) | Habitation <i>William</i> |
| • Léopold Gouba | Habitation <i>Arada</i> |
| • Dagobert Colis | |

Habitation *l’Espérance* à Victorin Cimber

Il s’agit d’après l’état civil de Cimber Victorin Saimbert (1817-1882). Le patronyme de sa famille évolue dans le temps. On trouve parfois Simbert ou Cimberty sur les actes d’état civil.

Généalogie de Saimbert ou Simbert ou Cimberty

Cimber Victorin ca 1817 – 25/11/1882 (? à *Matoury*) & Antoinette ca 1812 – 22/1/1891 (*maison bourg de Matoury*)

- Rosalie ca 1836 - ? & 2/2/1860 Louis **Nandal** ca 1820 - 27/2/1872 (*Hospice St Denis, Cayenne*)
 - Marie Joseph 1860 (*Cayenne*) – 24/6/1885 (*Tour de ll’Ile*)
 - Noémie Caroline ca 1880 (*Cayenne*) - ?

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

- Marie Georgeote 10/5/1901 (*Ste Françoise, Matoury*) - ?
 - Emile 26/1/1863 (*Ile de Cayenne*) - 8/8/1899 (*St François*)
 - Pierre Victorin & Marie Alice Alexandrine **Desflots** 3/2/1869 (*Saint Pierre*) - ?
- Rosalie ca 1836 - ? & **xxx**
 - Gaston Paul Émile 10/4/1874 (*L'Espérance*) - ?
- Clarisse ca 1840 - ? & 6/5/1868 (*Tour de l'Île*) Lucien **Adissa** ca 1820 – 26/6/1875 (*Ste Anne Mon Désir*)
 - Marie Antoinette 26/11/1856 (*Cayenne*) - ?
 - Marie Magdeleine 31/1/1859 (*Ile de Cayenne*) - ?
 - Jean Pierre Victorin 1/3/1861 (*L'Espérance*) - ? & 8/10/1887 (*Tour de l'Île*)
Marie Clotilde **Toucou**
 - Lucienne Désirée 19/12/1863 (*L'Espérance*) - ?
 - Auguste Alexandre 12/3/1866 (*L'Espérance*) - ?
 - Eugène Joseph Alexis 9/6/1869 (*Ste Anne mon Désir*) - ?
 - Toussaint Félicien 7/12/1871 (*Ste Anne mon Désir*) - ?
 - Edouard Frédéric 30/7/1874 (*Ste Anne mon Désir*) – 10/11/1874 (*Ste Anne mon Désir*)
 - Alfred Octave 8/12/1875 (*Ste Anne mon Désir*) - 2/4/1876 (*maison du bourg de Matoury*)
- Anastasie ca 1844 – 9/5/1900 (*maison du bourg de Matoury*)
 - Charles Ferdinand 5/1/1862 (*L'Espérance*) – 21/8/1862 (*L'Espérance*)
- Théophile ca 1847 - ? & Marguerite **Dottor**
 - Gabriel Victorin 10/2/1887 (**Ouannary**) - ?

Sa famille s'implante à proximité mise à part son fils Théophile qui s'installe à Ouanary. Sa fille Clarisse épouse Lucien Adissa, acquéreur d'une parcelle du terrain de Gibelin sur laquelle leur habitation est dite *Sainte Anne mon Désir*.

Habitation Sainte Gertrude à la veuve Gertrude Albi

Gertrude Albi achète en 1858 ou avant un terrain à Salomon Millaud. Elle achète également le terrain contigu pour son beau frère Jean William. Son habitation est dite *Sainte Gertrude* de son prénom et celle de Jean William est dite *William*.

Elle décède en 1860 sur son habitation sur laquelle une dernière mention à l'état civil paraît en 1877. Quant à Jean William, son décès en 1865 semble marquer la dernière année d'occupation de son habitation.

Généalogie Albi

Gertrude ca 1815 – 16/10/1860 (*ste Gertrude*) & Janvier ca 1807 - ?

- Julien ca 1833 - ? & 5/1/1861 (**Tour de l'Île**) Agnès **Guéque** ca 1837 - 15/2/1901 (**Cayenne**)
 - Rosella 24/1/1850 – 30/1/1900 (**Cayenne**)
 - Euphrasine Alexandrine 10/11/1878 (*ste Gertrude*) - ?-
 - Louise 17/10/1860 (**Adelaïde**) - ? & Paul Eugène **Macon**
 - Janvier 3/11/1862 (*ste Gertrude*) - ?
- Désir ca 1836 - 24/10/1885 (**Cayenne**) & 14/6/1877 (**Sinnamary**) Adèle dit Mercier **Leucade**
- Magdeleine ca 1838 - ? & 31/3/1858 (**Tour de l'Île**) François **Fayde**
- Jérôme Augustin ca 1843 - 23/12/1853 (**Cayenne**)
- Lambert 25/6/1845 (**Ile de Cayenne**) - ?
- Christine 7/9/1848 (**Ile de Cayenne**) - ? & 5/10/1901 (**Tour de l'Île**) Pierre Louis **Toto**
 - Gertrude 16/11/1865 (*les deux sœurs*) - ?

Généalogie William

Jean ca 1810 – 9/8/1865 (**William**) & 26/12/1849 (**Ile de Cayenne**) Medora Idora **Nozor** ca 1816 – 28/4/1870 (*Ste Gertrude*)

Habitation Arada à Léopold Gouba

Léopold Gouba se marie en 1853 avec Julienne Arada. Leur habitation est dite *Arada*. Après le décès de Julienne en 1874, l'habitation n'est plus jamais citée dans les actes d'état civil.

Généalogie Gouba

Léopold ca 1819 - ? & 21/10/1853 (**Tour de l'Île**) Julienne **Arada** ca 1811 -13/3/1874 (**Arada**)

- Alexandre Claude ca 1843 – 31/3/1868 (**Arada**)
- Bazile Michel ca 1845 – 3/11/1914 (**Cayenne**)
- Thomas ca 1848 (**la Levée**) - 4/11/1848 (**la Levée**)
- Marie Louise 14/10/1850 (**la Levée**) – 9/4/1868 (**Arada**)
 - Marie Léodate 5/11/1865 (**Arada**) - 5/11/1880 (**Cayenne**)
- Marie Gabrielle 9/5/1854 (**la Désirée**) – 1/11/1854 (**la Désirée**)
- Basile 10/9/1855 (**la Désirée**) - 16/1/1873 (**Arada**)
- Marceline 10/1/1859 (**Tour de l'Île**) – 29/1/1859 (**Tour de l'Île**)

Habitation à **Dagobert Colis**³¹

Il pourrait s'agir de Dagobert Conaley ou Coneley marié le 2 juillet 1859 au Tour de l'Île avec Armentine dite Gibelin. En 1856, lors du décès de sa première épouse, il est cultivateur sur l'habitation *Sainte Rose*. Ensuite, il habite avec sa nouvelle épouse sur son habitation *Saint Etienne* au Tour de l'Île où il décède en 1868.

Généalogie Coneley

Dagobert ca 1792 – 13/3/1868 (**Saint Etienne**) & avant 1848 Marie Honorine ca 1800 – 15/12/1856 (**Sainte Rose**)

Dagobert ca 1792 – 13/3/1868 (**Saint Etienne**) & 2/7/1859 (**Tour de l'Île**) Armentine dit Gibelin ca 1799 - ?

Le terrain de Salomon Millaud se poursuit en remontant la crique Fouillé. Le deuxième plan ci dessous indique les nouvelles parcelles de terrain qu'il a vendues.

- Jean Sansdent Habitation *Saint Jean*
- Raphaël Bero et Denis Pollux Habitation *Risque Tout* ou *Tout Risque*
- Epoux Lucien Adissa Habitation *Saint Anne Mon Désir*
- George Gombeau (Gombo)

³¹ Coneley à l'état civil.

Ces habitations se situaient dans le secteur actuel de Cogneau Lamirande à Matoury.



(AT Guyane, 3P8, n°512)

Habitation Saint Jean à Jean Sansdent

Son vrai nom est Jean Sansdents né en 1811. L'état civil déforme son nom. On trouve ainsi les patronymes de Sendent, Sendents, Sansdent, Sendent.

Avant d'acheter son terrain en 1858 ou un peu avant, il est cultivateur sur l'habitation voisine de *Tigamy*. Marié en 1853 avec Henriette Calais, ils créent l'habitation *Saint Jean* sur laquelle Jean décède en 1870. C'est la dernière année de la mention de cette habitation à l'état civil.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Peu après le décès de son époux, Henriette Calais se marie avec Paul Amédée Larion, propriétaire de l'habitation *Sainte Barbe*³² au Tour de L'Ile où elle décédera en 1879.

Généalogie Sansdents

Jean ca 1811 – 8/9/1870 (*St Jean*) & 17/11/1853 (*Tour de l'Ile*) Henriette **Calais** ca 1825 – 7/10/1879 (*Sainte Barbe*)

- Virginie ca 1843 - ? & xxx
 - Louise 28/8/1865 (*St Jean*) – 11/8/1891
 - Désir Laurent 16/8/1884 (*Sainte Barbe*) - ?
 - Adéline 5/5/1888 (?) - ?
 - Alice Augusta 22/6/1869 (*St Jean*) - ? & xxx
 - Adèle 26/5/1888 (?) - ?
 - Edgar Cécilien 18/9/1906 (?) - ?
 - Alice Augusta 22/6/1869 (*St Jean*) - ? & Stanis Stanislas Maximin **Valère**
 - Philibert Antoine
 - Edme Paul Emmanuel
 - Maximilienne Gloriette Marie Sidonie 27/5/1895 (*Matoury où ?*) - ?
 - Vincent Urbain Léon
 - Romuald Félix Exama
 - Virginia Carmélia 9/9/1901 (*Sainte Barbe*) - ?
 - François Niçaise Alexandre
 - Marie Léonidas Augustin Stanislas
 - Samedi Jean Apollinaire 7/12/1872 (*Sainte Barbe*) -3/11/1874 (*Sainte Barbe*)

Généalogie Larion

Julien ca 1798 – 23/4/1850 (*Heureux Asile*) & Agathe ca 1800 - 1858 (*Sainte Barbe*)

- Amédée dit petit Paul ca 1816 – 15/3/1876 (*Sainte Barbe*) & 16/8/1850 (*Tour de l'Ile*) Marie Barbe dite Marthe **Baton** ca 1817 – 23/9/1870 (*Sainte Barbe*)
- Amédée dit petit Paul ca 1816 – 15/3/1876 (*Sainte Barbe*) & 2/10/1871 (*Tour de l'Ile*) Henriette **Calais** ca 1825 – 7/10/1879 (*Ste Barbe*)

32 Terrain acheté à la veuve Defay, contigu à celui de Gibelin, voir chapitre V.

Habitation *Risque Tout* ou *Tout Risque* à Raphaël Béro et Denis Polux

Raphaël Béro et Antoinette Juillet demeurent à Roura lorsqu'ils se marient en 1848.

En 1858 ou un peu avant, ils s'associent avec Denis Polux pour créer l'habitation *Tout Risque* ou *Risque Tout* ou *A Tout Risque*.

Raphaël Béro décède en 1866 sur son habitation. Sa veuve se remarie en 1868 avec Joseph Alexis Simphore qui en devient le nouveau copropriétaire.

L'année 1870, année d'épidémie, est fatale à de nombreux habitants de Matoury dont ceux de notre habitation. Nous avons ainsi les décès de :

Denis Polux le 5 septembre

Joseph Alexis Simphore le 11 septembre

Aglaé Polux le 14 septembre

Les deux couples n'ont pas d'enfants, leur habitation *Risque Tout* est sans doute alors abandonnée en 1870 après leurs décès.

Généalogie Béro

Eulalie ca 1786 – 4/4/1861 (***Tout Risque***) & xxx

- Raphaël ca 1810 – 4/8/1866 (***Tout Risque***) & 9/12/1848 (**Roura**) Antoinette **Juliet** ca 1822 – 23/8/1877 (**St Michel**)
- Louis David ca 1820 – 10/8/1848 (***Approuague***)

Antoinette **Juliet** ca 1822 – 23/8/1877 (**St Michel**) & 9/9/1868 (**Tour de l'Ile**) Joseph Alexis **Simphore** ca 1838 – 11/9/1870 (***Risque Tout***)

Généalogie Polux

Denis ca 1818 - 5/9/1870 (***Risque Tout***) & 11/6/1859 (**Tour de l'Ile**) Aglaé **Laga** ca 1818 - 14/9/1870 (***Risque Tout***)

Habitation Saint Anne Mon Désir aux époux Adissa

Avec l'habitation *l'Espérance* à Saimbert j'avais évoqué Lucien Adissa, marié avec Clarisse Saimbert. L'habitation du couple se nomme *Sainte Anne Mon Désir*. Lucien Adissa y décède en 1875, dernière année de la mention de cette habitation à l'état civil.

Habitation la Misère à Georges Gombeau

Il s'agit en fait de Georges Gombo. Marié avant 1848 avec Marie, il achète sa parcelle en 1858 ou un peu avant. Deux de ses petits fils naissent sur son habitation dite *la Misère*. En 1874, Georges Gombo décède dans sa maison de Cayenne. Sa fille Eugénie y décède également en 1896 ainsi que sa petite fille, Marie Eliette couturière, en 1895. En 1896, son petit fils Joseph Eugène est ouvrier mineur.

La dernière mention de l'habitation à l'état civil date de 1864.

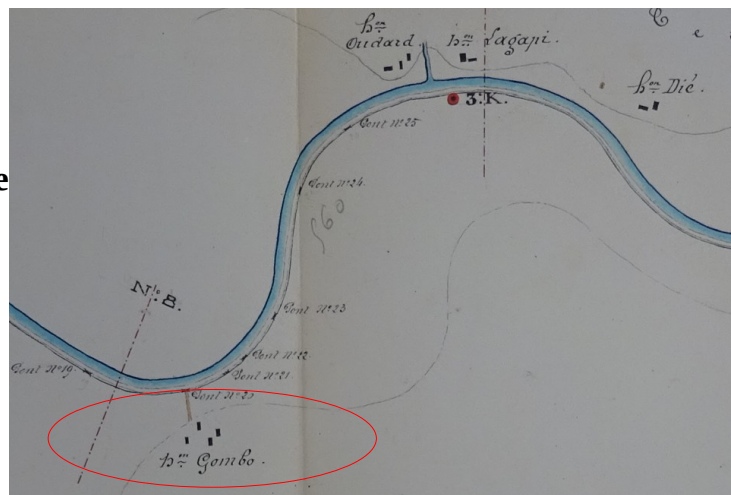
Généalogie Gombo

Georges ca 1800 - 24/7/1874 (**Cayenne**) & Marie ca ? - ?

- Eugénie ca 1837 - 19/11/1896 (**Cayenne**)
 - Boniface 29/7/1853 (**St Etienne**) - ?
 - Joseph Eugène 2/7/1861 (**La Misère**) - ?
 - Saint Georges 31/5/1864 (**La Misère**) - ?
 - Marie Eliette 16/9/1872 (**Kaw**) – 24/3/1895 (**Cayenne**)

Sur ce plan daté de 1873, notre habitation est représentée en bordure de crique par un ensemble de 4 bâtiments.

(Anom, GUY 117, plan de la crique Fouillée, 1873)



Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Le cadastre numérote cette parcelle **AH 0003** sur laquelle un habitat informel existe. Elle est contiguë à l'ancien terrain d'Auguste Laborieux et à celui de Jean Pascal.



(Géoportail, parcelle AH 0003)

La carte IGN actuelle indique un lieu dit « **Combo** », sans doute en référence à **Gombo**, patronyme de notre habitant.



habitation

Habitation Saint Jean Denise à Jean Pascal

Jean Pascal a 60 ans lorsqu'il se marie en 1855 à Denise Calais, sœur d'Henriette Calais de l'habitation *Saint Jean* toute proche.

Leur habitation est dite *Saint Jean Denise*.

Le terrain est borné en 1859 et on indique qu'il doit l'acquérir.

(AT Guyane, 3P8, n° 577)



Jean Pascal y décède en 1872 tandis que son épouse y décédera en 1883. Le fils Luc en était devenu le propriétaire.

Par la suite, l'habitation n'est plus mentionnée sur l'état civil.

Généalogie Pascal

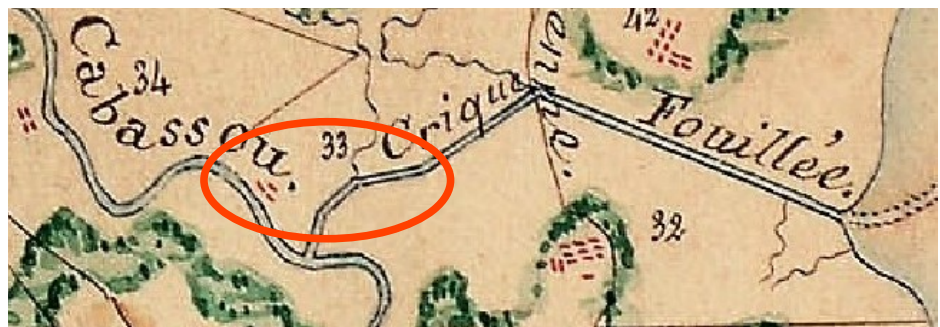
Jean ca 1794 - 15/6/1872 (*St Jean Denise*) & 19/5/1855 (*Ile de Cayenne*) Denise Calais
ca 1800 - 16/4/1883 (*St Jean Denise*)

- Luc ca 1847 – 21/11/1910 (*Cayenne*)

L'habitation à Bordes puis Laborieux

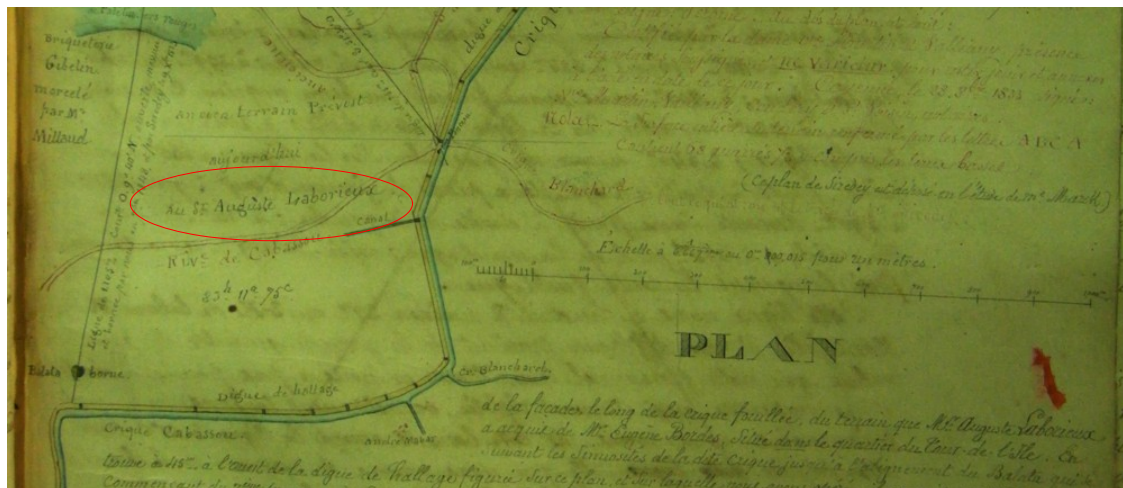
n° 33

Nous quittons l'ancien terrain Gibelin pour remonter la crique Fouillée en direction de Cayenne.

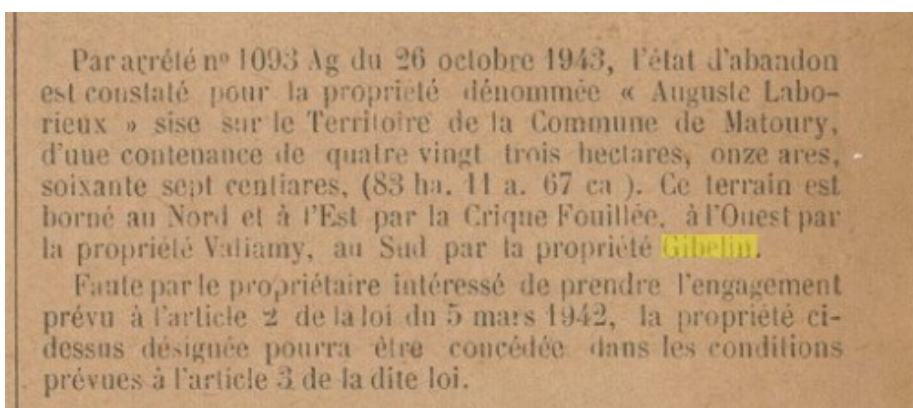


N° 33 : Borde

En 1832, le propriétaire est Jean Baptiste Palermo Eugène Bordes (1814-1870), huissier. D'après le recensement de 1832 le terrain est improductif et sans esclaves. Ensuite ce terrain est vendu à Auguste Laborieux en 1861 ou un peu avant 1861 d'après le plan ci dessous.



(AT Guyane, 3P8, plan du 9 décembre 1861)



(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1943)

En 1943, le terrain a la même superficie qu'en 1861 soit 83 ha 11 a 67 ca. Il est alors à l'abandon et faute d'entretien, il pourrait être concédé d'après cet arrêté.

Nous retrouvons sur le cadastre actuel, la forme triangulaire de notre terrain composé de savanes sur lesquelles se trouve un habitat informel.

La parcelle cadastrale est la **AH 0002**.

(Géoportail, cadastre 2022)

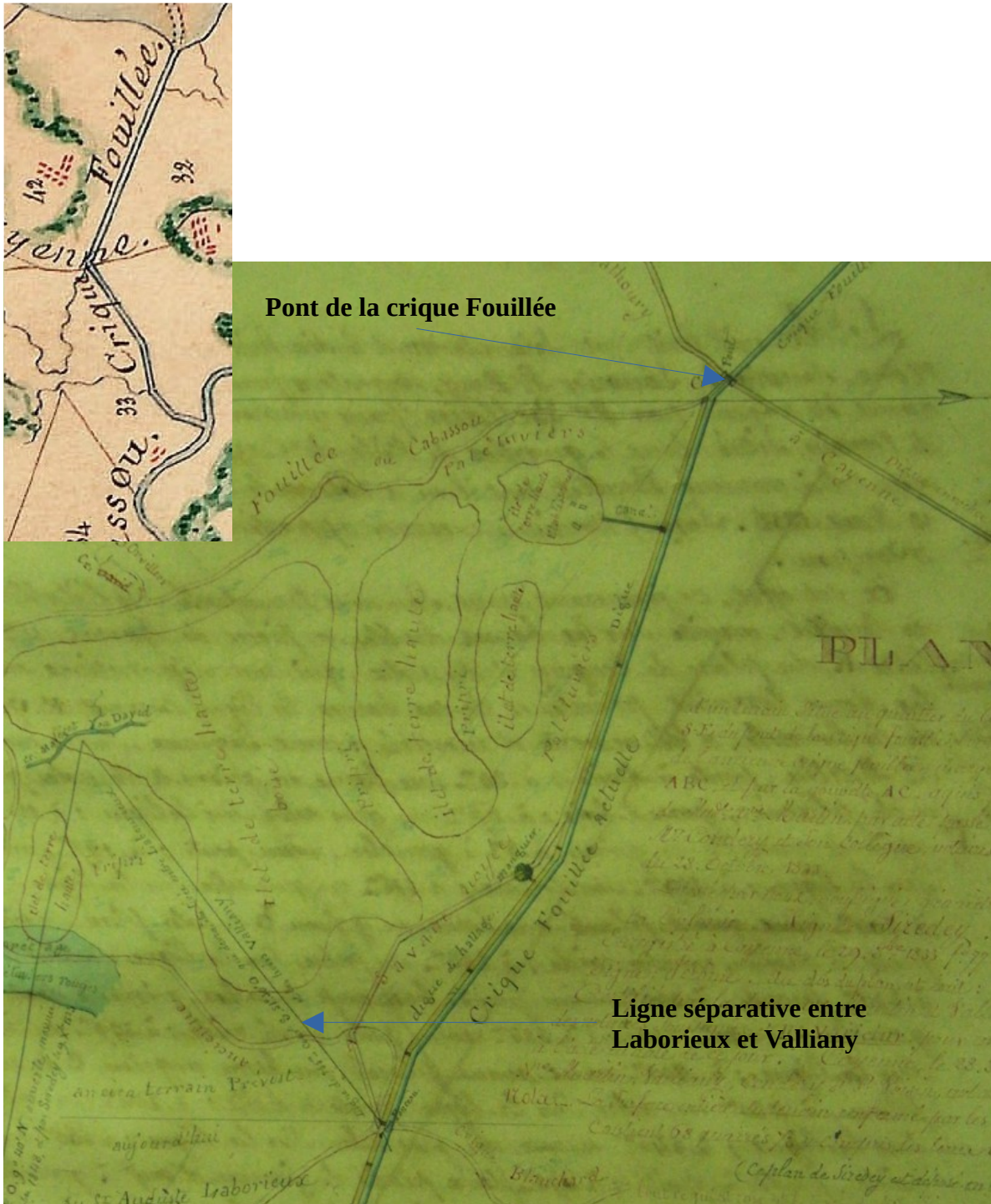


Généalogie Laborieux

Auguste ca 1820 – 10/10/1870 (*Cayenne*) & 16/1/1856 (*Cayenne*) Marthe **Triveillot**
24/10/1840 (*Tour de l’Ile*) - après 1877

- Augusta Marthe Elisabeth 8/11/1857 (*Cayenne*) - ? & 20/4/1876 (*Cayenne*)
Nicolas **Vitalo**
- Augustin 15/8/1859 (*Cayenne*) - 16/9/1883 (*Cayenne*)
- Elie Félix Julien Gonathas 4/2/1863 (*Cayenne*) - ?

L'habitation *Lombardie* à Constantin Valliany (ancien terrain dépendant de l'habitation 32 à la veuve Martin)



(AT Guyane, 3P9, plan du 9 décembre 1861)

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Le terrain de cette habitation dépendait autrefois de l'habitation *Marengo* sur l'île de Cayenne, rive gauche de la crique Fouillée.

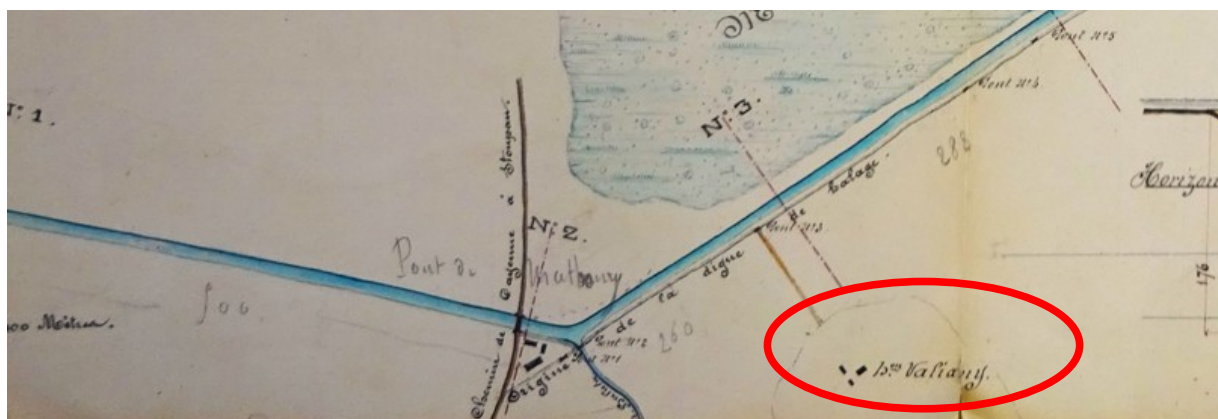
En 1818, la veuve Martin achète³³ à Rouger de la Gotellerie cette habitation avec notre terrain. Elle le revend³⁴ en 1833 à Constantin Valliany (1765-1855), Italien d'origine, ancien militaire, dirigeant d'une briqueterie à Mapa³⁵ en 1836, gardien du fort Trio en 1846 et pour terminer, gardien du cimetière de Cayenne.

En 1845, il vend son habitation dite *Lombardie* (le nom est sans doute un souvenir de ses origines Italiennes) à la demoiselle Constance dont nous ne savons rien.

L'acte de vente de 1845 apporte les précisions suivantes sur l'habitation et le terrain.

« Un terrain d'habitation autrefois exploité en briqueterie sis en cette colonie situé sur la rive droite en montant de la crique Fouillée, au quartier du Tour de l'île consistant actuellement en une petite maison à maître à étage construite en charpente montée sur maçonnerie et couverte en bardeaux et en quelques arbres fruitiers. Ainsi que le dit terrain d'habitation appelé Lombardie et de la contenance d'environ soixante dix hectares ³⁶»

Nous avons donc un grand terrain ayant été exploité en briqueterie sur lequel se trouve une petite maison.



(Anom, GUY 117, plan de la crique Fouillée, 1873)

Son habitation est située à proximité de la crique Fouillée et du pont de Matoury

En 1943, Valliany est cité dans le bornage du terrain de Laborieux (voir page 36).

33 AT Guyane, acte notarié du 10 avril 1845, notaire Voisin, 1 Mi 328.

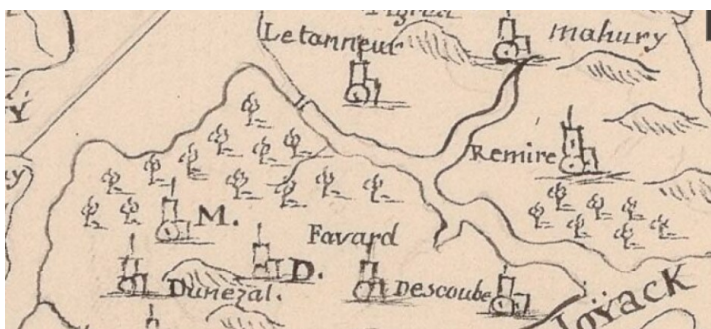
34 Ibid.

35 Poste Français anciennement au Brésil.

36 AT Guyane, acte notarié du 10 avril 1845, notaire Voisin, 1 Mi 328.

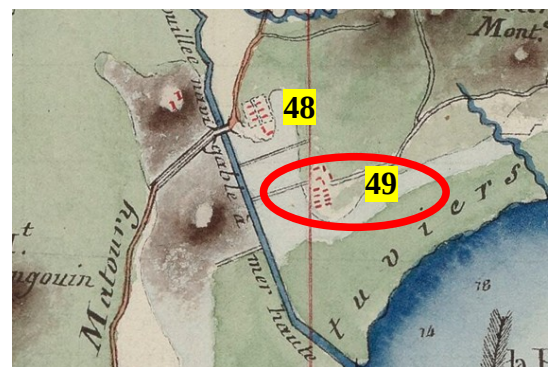
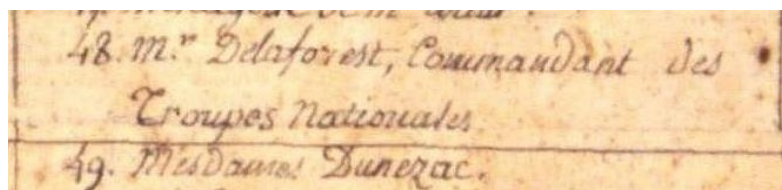
Habitation l'Amphithéâtre n° 42

1. La situation géographique



Carte de 1750 de Delisle d'Espots

Carte de Dessingy de 1771



Notre habitation, absente sur la carte de 1750, figure sur celle de 1771 au nom de « Mesdames Dunezac », en réalité Dunezat avec le numéro 49.

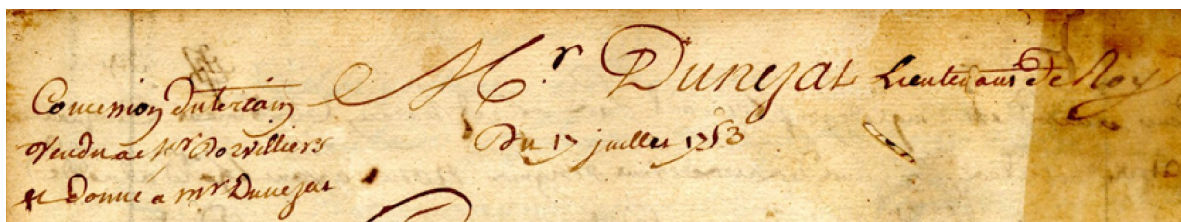
L'habitation n°48 est juste citée pour mémoire, elle appartenait en 1771 à Mr Delaforest († 1773) et époux de Marie Thérèse Saint Michel de Dunézat.

n° 42 à Louvrier St Mary



(Carte de Siredey de 1832)

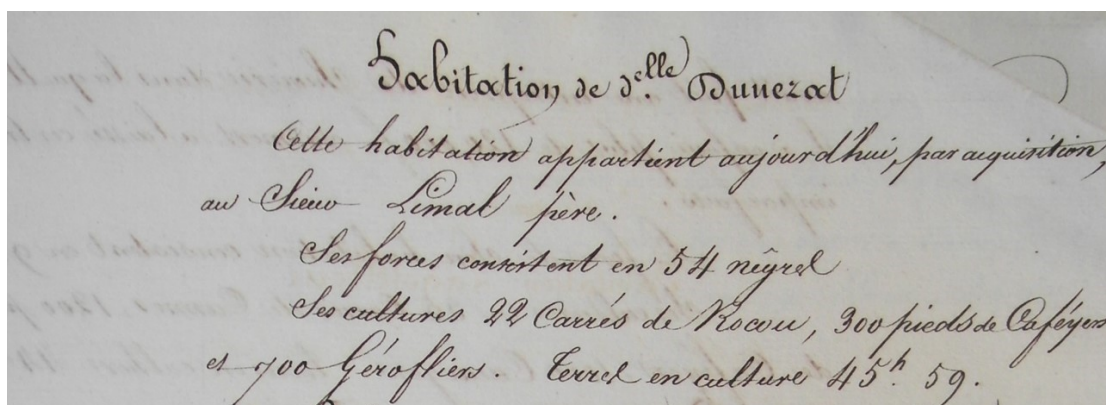
2. Les habitants



(AT Guyane, terrier de 1753)

En 1733, Jacques Mathurin Piquet, simple soldat, obtient du gouvernement une concession³⁷ dans la savane de Matoury contigu au terrain de David. Deux années plus tard, il vend cette concession à d'Orvillers. Ce dernier la donne en 1753 à Jean Baptiste Gabriel Hyacinthe de Saint Michel Dunezat³⁸ (1727-1769).

La carte de Dessingy de 1771 indique notre habitation à « Mesdames Dunezac [Dunezat]», Marie Thérèse (1737-1809) et Marie Louise (1741-1781).



Marie Thérèse, sœur de Jean Baptiste Gabriel Hyacinthe, veuve de Pierre Louis Delaforest, gère en 1786 notre habitation avec succès. En effet, elle sera choisie comme *premier colon* au détriment de la veuve Gallet³⁹ dont « l'habitation est dans le plus mauvais état »⁴⁰. Le gouvernement indique pour notre habitation en 1786, la mention suivante.

« **Dunezat** 78 20 Travaillant déjà les terres basses de palétuviers lors qu'en 1780, elle nous a requis de lui donner un plan pour rectifier ses travaux et s'y conformer pour des dessèchements dans la suite elle cultive du coton, elle mérite par sa conduite la protection de MM les administrateurs. »⁴¹

37 AT Guyane, terrier de 1753.

38 Lieutenant du roi à Oyapock de 1724 à 1727, major en 1737, lieutenant du roi en 1752, commandant de Cayenne de 1751 à 1760.

39 Voir habitation *les deux rives*, chapitre 3.

40 Anom, C14 vol 60 folio 40.

41 Anom, C14 vol 60 folio 91, année 1786.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

(78 représente le nombre de quarrés de terres cultivées et 20 le nombre d'esclaves).

L'habitation reste dans la famille Saint Michel de Dunezat car nous avons en 1818, un inventaire⁴² de l'habitation *l'Amphithéâtre* appartenant à Dunezat jeune. Puis le recensement de 1822 indique Pierre Limal comme propriétaire.

Ce dernier est sans doute associé à Jean Baptiste Marc Gabriel de Saint Michel Dunezat car par un acte notarié⁴³ du 24 août 1824, ce dernier vendait sa part à Pierre Limal.

En 1825, Pierre Limal vend son habitation à Auguste Louvrier, lieutenant de vaisseau.

Le recensement de 1832 de Siredey indique pour notre habitation Louvrier Saint Mary comme étant le propriétaire. Le lien entre ces deux dernières personnes n'a pas été encore établi.

Une vingtaine d'années plus tard, nous avons, sur un terrier daté de 1851, la mention de M de Saint Quantin propriétaire de *l'Amphithéâtre* puis sur un terrier de 1853, la mention de terrain à Mme de Saint Quantin. Il s'agit de Marie Michel Ange Adolphe de Saint Quantin, président du conseil colonial (1804-1850) marié à Anne Félicité Augustine de Kerckove. L'état civil indique qu'il était déjà propriétaire de *l'Amphithéâtre* en 1842.

Nous ne connaissons pas encore les modalités d'acquisition de l'habitation par de Saint Quantin.

Des travailleurs sont installés sur l'habitation d'après l'état civil. Le décès de Crispin Mexique, chef d'atelier en 1862, semble marquer le début de la période d'abandon de l'habitation.

Puis, durant une vingtaine d'années, nous n'avons aucunes informations concernant notre habitation.

En 1885, nous avons la naissance d'un enfant mort né de Cornélie Mondésir dont l'un de ses fils est lié à notre habitation.

L'histogramme partiel suivant donne quelques informations sur la future destinée de *l'Amphithéâtre* qui ne sera jamais morcelée comme l'ont été les habitations *Sautro* ou *la Levée*.

1903

- 29 août, vente une partie de l'habitation par Marie Alexina **Fausta** veuve de Lucien Salomon Jean Henry **Dorothée** à Pedro Molasco **Carranza**, commerçant à Cayenne (Gallica, journal officiel de la Guyane de 1905, page 294)

1905

42 AT Guyane, X93.

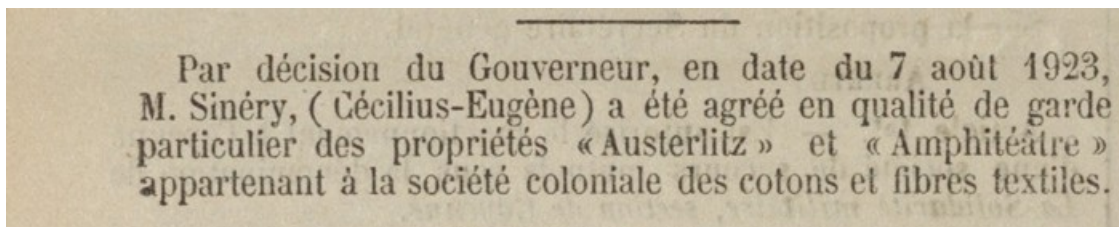
43 AT Guyane, acte notarié du 12 septembre 1825, notaire Lemaitre, 1 Mi 286.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

- Vente aux enchères de *l'Amphithéâtre*
(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1905, p 294)

1923

- Appartient à **la société coloniale des cotons et fibres textiles, 11 rue Lafayette Paris**



(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1923, page 406)

1925

- **Emma David épouse Mondésir**, propriétaire de *l'Amphithéâtre*
(AT Guyane, 1093 W 36, bail avec l'administration)

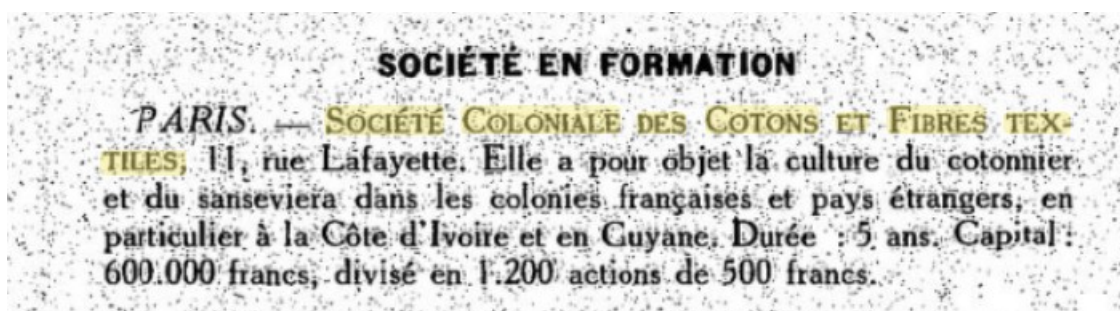
1939

- Vente aux enchères de l'habitation diminuée des portions vendues à **Noela Bouyer** et Jean Benjamin par **Henri Mondésir**⁴⁴

(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1939, page 278)

L'habitation primitive de *l'Amphithéâtre* est scindée en deux dont une portion appartient à Henry Mondésir et l'autre semble t il à Marie Alexina Fausta, veuve de Lucien Salomon Jean Henry Dorothee. En 1905, une vente aux enchères sur saisie immobilière a lieu au détriment de Marie Alexina Fausta. Le résultat de cette vente nous est inconnu pour le moment.

En 1923, elle est la propriété de la *société coloniale des cotons et fibres textiles*, société nouvellement formée.

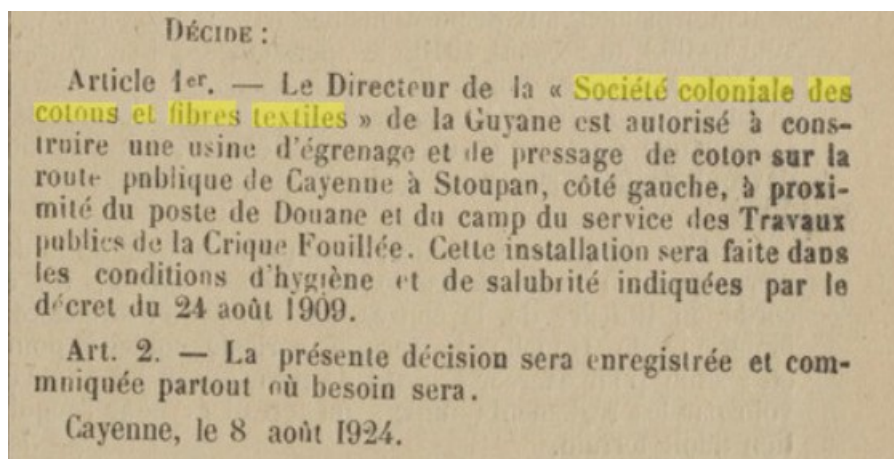


(Gallica, *La soierie de Lyon*, page 106, 1923)

⁴⁴ Fils de Cornélie Mondésir.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Cette société a donc acquis des terres sur la commune de Matoury en vue de la culture des cotonniers. En 1924, elle décide de construire une usine d'égrenage et de pressage du coton près de la crique Fouillée sur la route de Stoupan.



(Gallica, Journal officiel de la Guyane de 1924, page 393)

En 1925, elle abandonne ses cultures et renonce à son projet d'usine. Une société créée en 1923, la *société cotonnière de Guyane* se substitue à cette dernière et semble reprendre les cultures durant quelques années. En 1927, par un accord passé avec *la société sucrière et agricole de la Guyane française*, elle se livre à la culture de la canne à sucre sur 300 hectares de ses terres et délaisse sans doute les cotonniers.

Cette dénomination de Cotonnière ou la présence de cotonniers est à mettre en relation avec le quartier actuel de la Cotonnière à Matoury

Revenons à l'année 1925 où nous avons Emma David, épouse de Henry Victor Joseph Mondésir, comme étant la propriétaire de *l'Amphithéâtre* inscrite sur un bail passé avec l'administration. Ce dernier concerne un petit terrain (125 m x 80 m) destiné au campement des corvées du service des travaux publics.

En 1939, une autre vente aux enchères sur saisie immobilière concerne l'ancien terrain à Henri Mondésir. Le résultat de cette vente nous est également inconnu.

Généalogie Mondésir

Reine Cornélie ca 1846 – 26/8/1891 (**Cayenne**) & xxx

- Charles Emmanuel Gaston ca 1876 - ? & Marie Alexina **Fausta** 27/5/1869 (**Cayenne**) - ?
 - Georges Emmanuel Adolphe 24/9/1898 (**Cayenne**) - ?
 - Maurice Lucien Raphaël 26/4/1900 (**Cayenne**) – 8/3/1991 (**Créteil**) & 30/10/1926 (**Paris**) Renée Léonne **Jean Pierre**
- Henri Victor Joseph 9/5/1878 (**Cayenne**) - ? & 10/11/1900 (**Cayenne**) Emma **David** 4/10/1878 (**Cayenne**) - 3/7/1950 (**Cayenne**)
- x 1885 -1885 (**Amphithéâtre**)

Marie Alexina **Fausta** 27/5/1869 (**Cayenne**) - ? & 14/6/1888 (**Cayenne**) Lucien Salomon Jean Henry **Dorothee**

- Lucien Henri 9/5/1889 (**Cayenne**) - ? & 25/2/1922 (**St Laurent du Maroni**) Asténie Emilda Germaine **Thebyne**

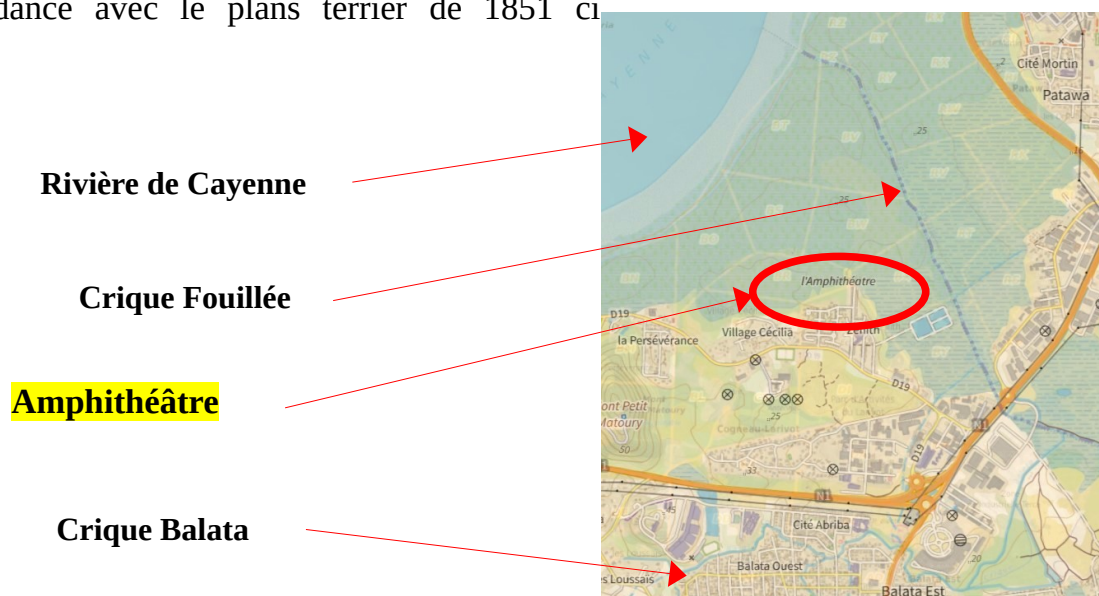
De plus amples recherches sont donc nécessaires pour appréhender l’historique de notre habitation mais avant 1939, ce territoire semble ne pas être très peuplé.

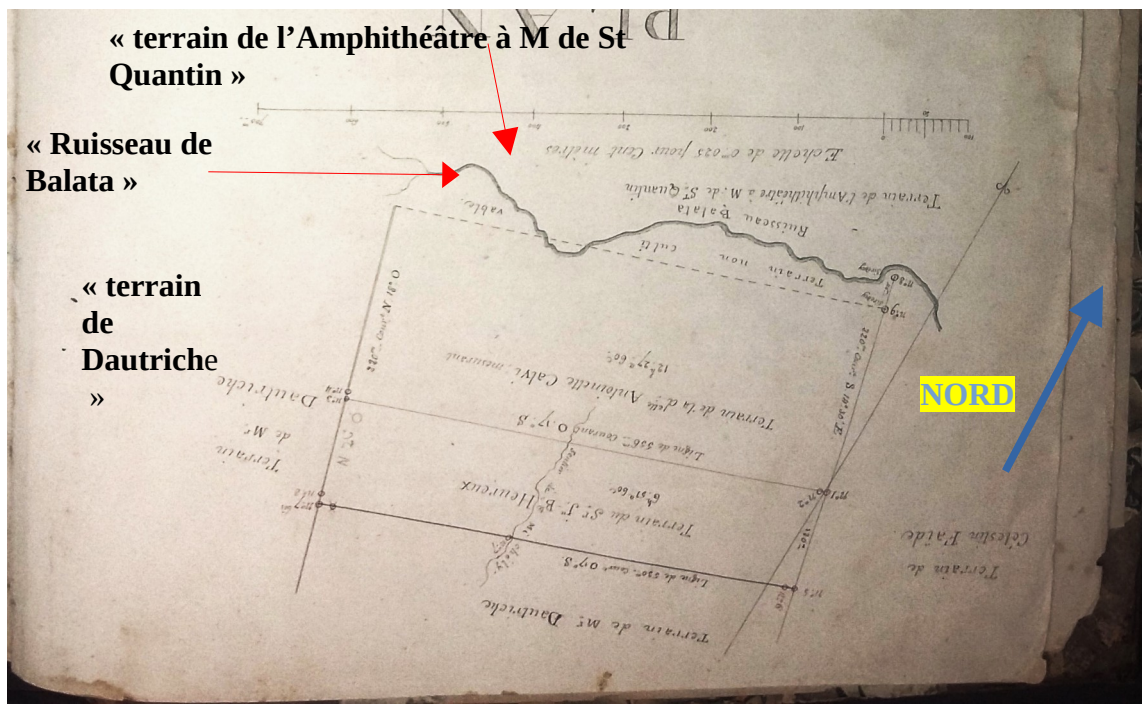
3. L’habitation, ses limites, ses cultures et ses bâtiments

3-1 Les limites

La carte IGN actuelle indique la mention « Amphithéâtre » à l’emplacement même de l’habitation indiquée sur la carte de Dessingy de 1771.

Notre terrain est borné à l’Est par la crique Fouillée, au Sud par la crique Balata, au Nord par la rivière de Cayenne et à l’Ouest par la propriété Sainte Elisabeth ou Mathelin, en correspondance avec le plans terrier de 1851 ci dessous.





(AT Guyane, 3P6, terrier de 1851)

3-2 Les cultures

Une première description nous est fournie par l'inventaire de l'habitation en 1818. On y note principalement :

- 32 quarrés de terres cultivées dont 26 de terres de coton, 5 de manioc et 1 quarré de caféiers
- 200 girofliers et 150 cacaoyers
- 1 cotonnerie avec 10 moulins
- 72 esclaves

Nous avons donc une habitation relativement importante se livrant presque exclusivement à la production du coton. On retrouve ainsi l'intérêt porté par la *société coloniale des cotons et fibres textiles* à l'achat de ce terrain

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

STATISTIQUES DE 1818							
	canton	Tour de l'île					
	habitation	Amphithéâtre					
	propriétaire				la rivière	la crique	le morne, appelé
hommes blancs	femmes blanches	veufs blancs	veuves blanches	garçons blancs au dessous de 14 ans	filles blanches au dessous de 14 ans	régisseurs ou économes blancs	rafineurs blancs
chirurgien	ouvriers blancs	domestiques blancs	sexagénaires blanc	naissance de blancs	mort des blancs	hommes de couleur libres	femmes de couleur
veufs de couleur libres	veuves de couleur libres	garçons de couleur libres	filles de couleur libres	domestiques de couleur libres	économes de couleur libres	sexagénaires de couleur libres	mort des gens de couleur
naissances des gens de couleur libres	hommes esclaves	femmes esclaves	garçons esclaves au dessous de 14 ans	filles esclaves au dessous de 14 ans	sexagénaires esclaves	infirmes esclaves	naissances des esclaves
mort des esclaves	29	23	5	5	6	4	
	fusils / pistolets	poudre de guerre / balles	épées ou sabres	quarrés de terre arpentées de toute nature	quarrés de terre en plaine	quarrés de terre en mornes	quarrés de terre en savanes
				170	20	5	10
quarrés de terre en bois de bout	quarrés de terres cultivées	quarrés de terre de coton	quarrés de terre en caféiers	quarrés de terre de cacaoyers	quarrés de terre de cannes	quarrés de terre de rocou	quarrés de terre de girofliers
103	32	26	1				
quarrés de terre de canneliers	quarrés de terre de muscadiers	quarrés de terre de poivriers	quarrés de terre de manioc	quarrés de terre de bananiers	quarrés de terre de rizière		
			5				
sucrieries en blanc	sucrieries en brut	cotonneries avec moulins	cafeteries avec moulins	cacaoteries	pieds de girofliers	pieds de cacaoyers	pieds de cannes
		10			200	150	
pieds de rocou	pieds de café	pieds de muscadiers	pieds de canelliers			guildeverie	four à chaux
poteries et tuileries	briqueteries	moulins à eau	moulins à vent	moulins à vapeur/ bêtes	cabrouets à mulets /	chevaux et cavalles	poulains et pouliches
bourriquets et ânes	mulets	boeufs et vaches	gazelles et bouvards	moutons et cabrits	cochons	bateaux et canots	nombre de feux de propriétaires
						1	1

(AT Guyane, X 93, Transcription de l'inventaire de 1818)

Quatre années plus tard, en 1822, le recensement indique un changement profond dans les cultures. Le coton disparaît au profit du rocou et l'élevage de bétail fait son apparition, le tout, sur une surface cultivée équivalente.

Nous avons donc :

- 4 quarrés de coton
- 18 quarrés de rocou
- 10 quarrés de manioc
- 300 caféiers
- 100 cacaoyers
- 300 girofliers
- 35 gros bétail
- 18 brebis et béliers

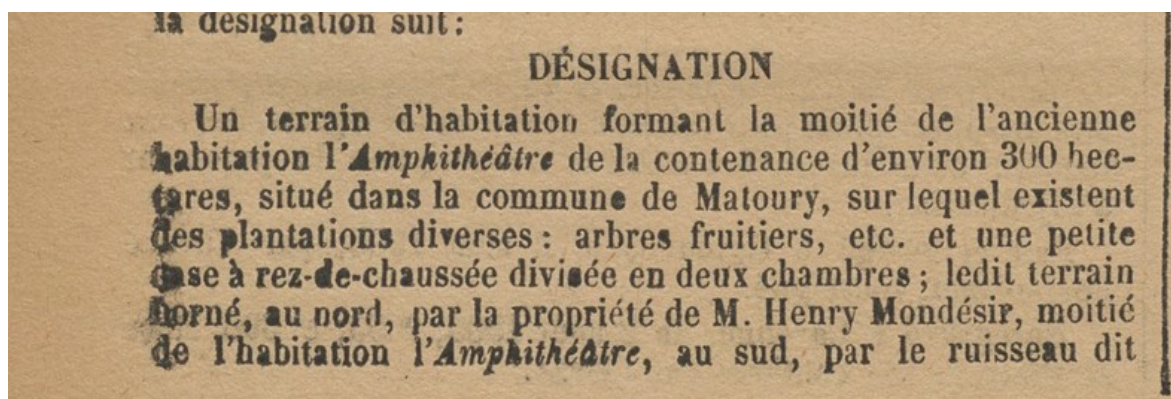
Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

En 1824, nous avons :

- 22 quarrés de rocou
- 300 pieds de caféiers
- 700 pieds de girofliers
- 45 ha 59 de terres cultivées
- 54 esclaves

En 1861, l'habitation est absente du recensement des habitations du Tour de l'Île.

La vente aux enchères de 1905 précise des arbres fruitiers, etc...



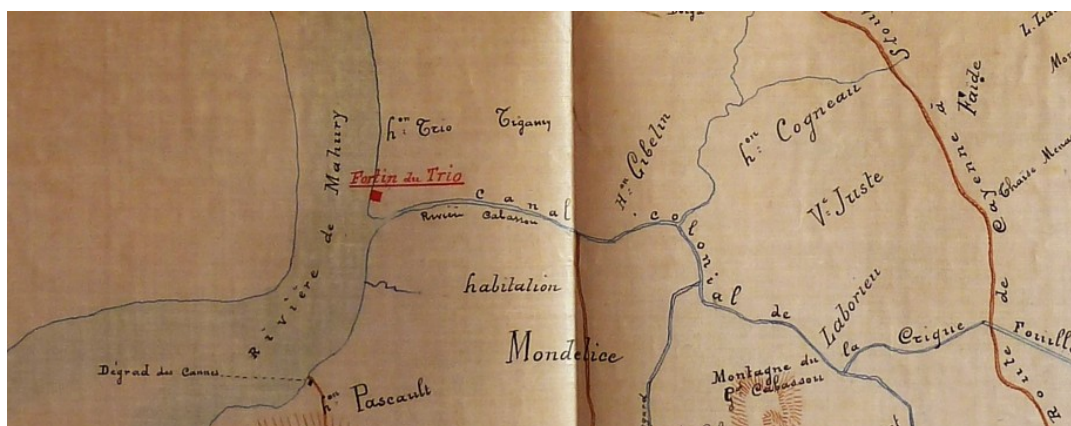
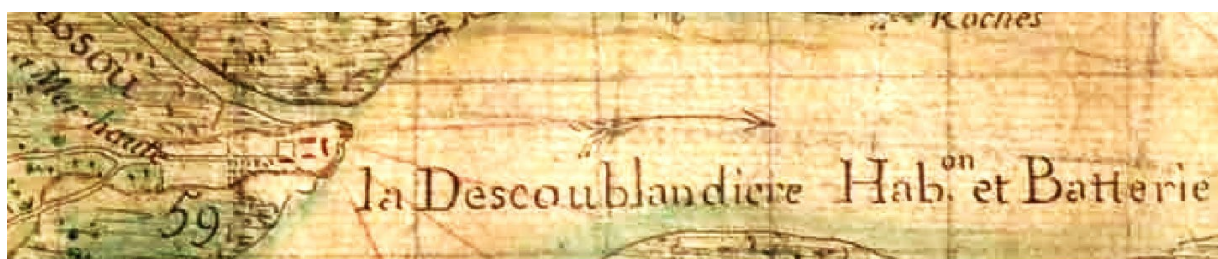
(Gallica, journal officiel de la Guyane de 1905)

En 1923, lors de l'achat du terrain, on ne sait pas si celui ci avait été cultivé de nouveau en cotonniers.

Conclusion

De nos jours, l'urbanisation a gagné les terres situées sur l'axe Cayenne-Matoury. Celle ci a sans doute débutée, bien après les années 1940.

Fort Trio



(Anom, SG GUY 71 H3-34, pour copie conforme 1901)

La carte de Dessingy de 1771 signale à l'entrée de la crique Cabassou la présence d'une batterie sur l'habitation *la Descoublandière*⁴⁵ à Jean Gabriel Descoublant de la Rougerie (1709-1769), militaire de carrière.

« Il y avait en temps de guerre une batterie de 3 pièces de canon de 12 sur une pointe de terre appelée *la Descoublandière* au confluent de la rivière de Cabassou qui entre dans celle de Mahury à environ 2 lieues de son embouchure. Cette batterie était indispensablement nécessaire pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans l'intérieur de la colonie [...] les canons étant de réforme ont été retirés avec les autres ustensiles d'artillerie⁴⁶ »

45 Voir chapitre 1.

46 Anom, C14 vol 61 folio 34, mémoire de la Guyane de 1787.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Sans doute, ces défenses de Cayenne sont plus anciennes.

Lors de l'invasion Portugaise de 1809, des canons sont de nouveaux mis en service au fort Trio, nouvelle appellation de cette localité du nom de l'habitation qui s'y trouvait.

« Mr Ménard fils habitant et capitaine de la compagnie d'élite des milices blanches eut le commandement du poste du Trio [...]armés de deux pièces de huit ⁴⁷»

Le 7 janvier 1809 devant l'attaque ennemie, le fort Trio est abandonné par les soldats qui battent en retraite. La Guyane capitule peu de temps après, devenant portugaise jusqu'en 1817.



(Anom, position des batteries du Mahury, 1840)

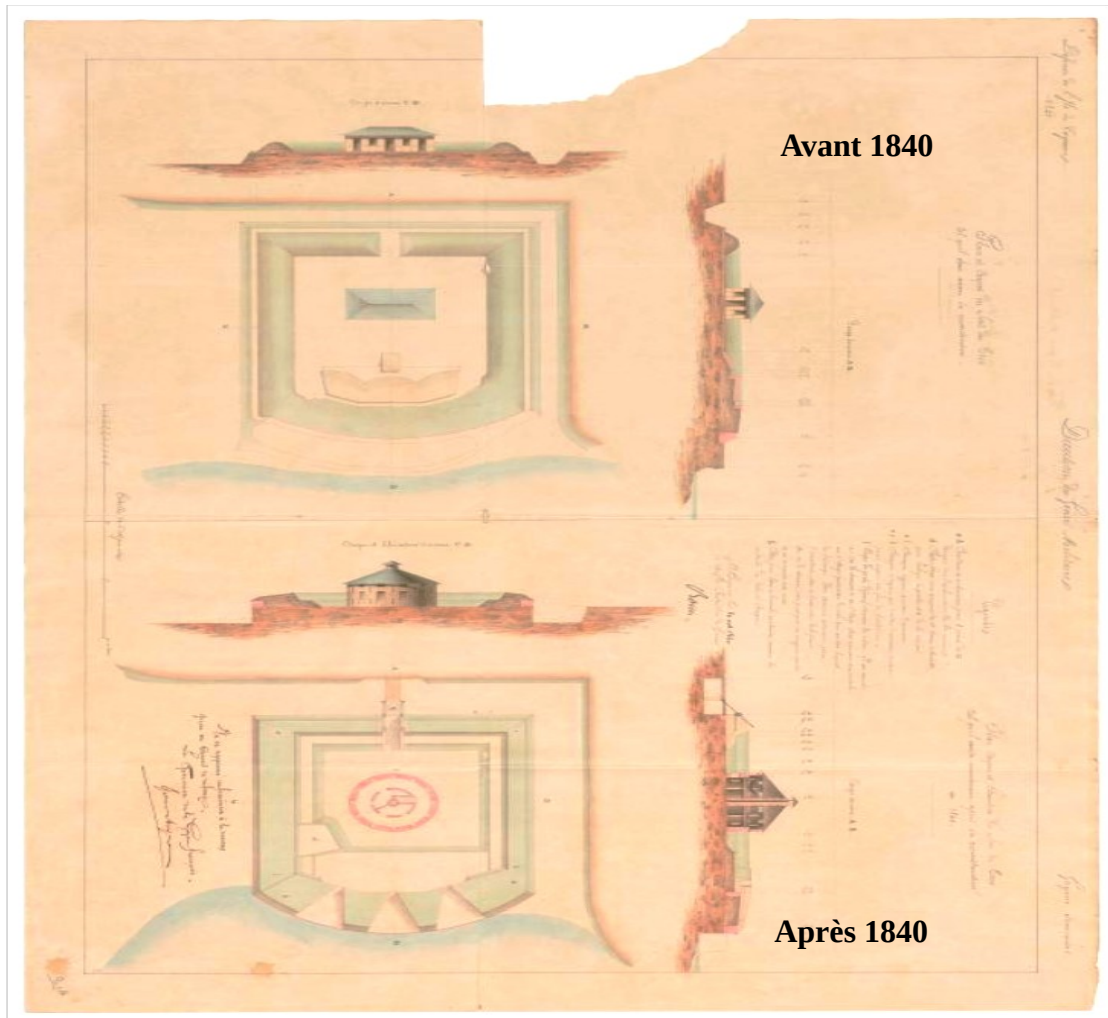
En 1840, des travaux sont entrepris pour agrandir le fort. Le document ci après fournit les représentations du fort avant et après 1840.

Puis un projet⁴⁸ d'amélioration du fort est approuvé en conseil privé en 1865 pour une réalisation prévue en 1867.

47 Anom, C14 vol 86 folio 24.

48 Anom, 14 DFC 1478 A.

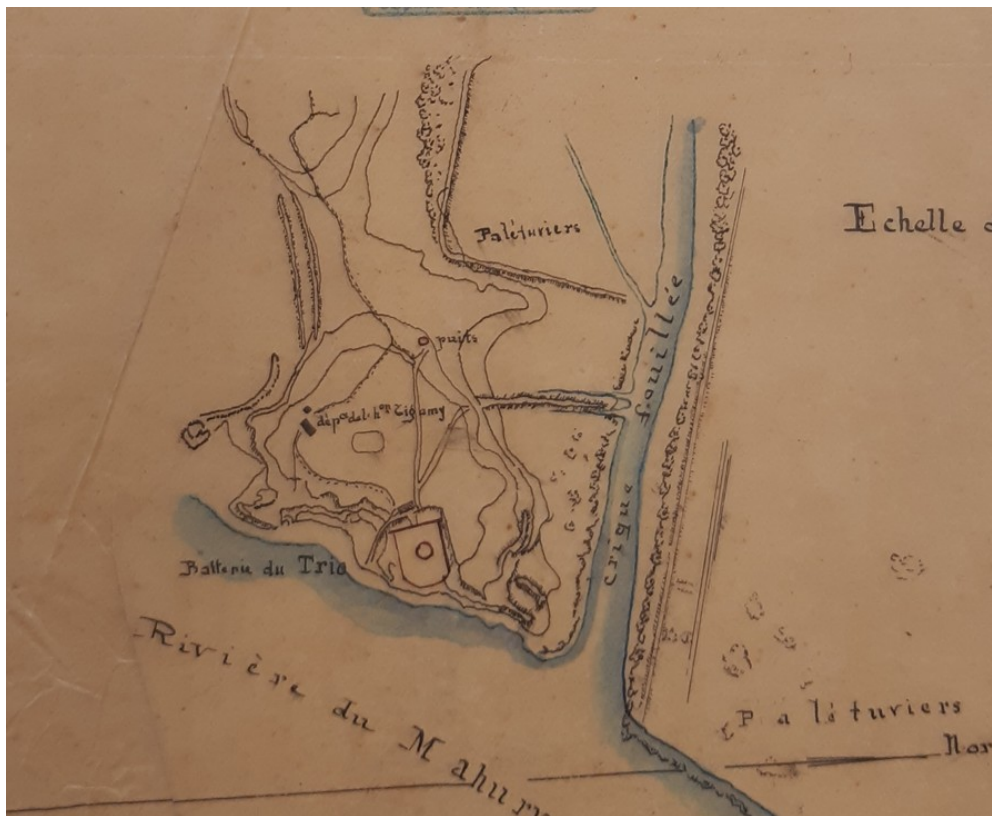
Fort TRIO



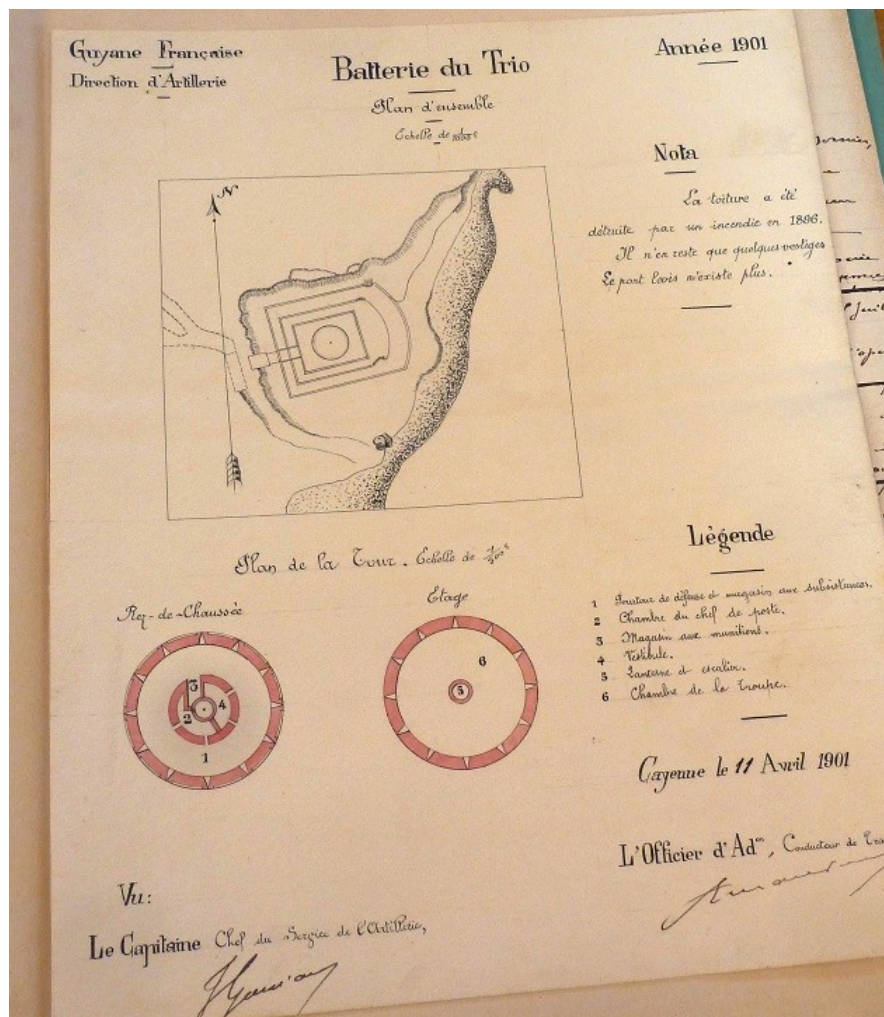
(Anom, FR ANOM 14 DFC 902 A)

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Pour copie certifiée conforme au levé exécuté
par J. Lud. Eutrope en Novembre 1858.
Cayenne le 10 septembre 1902
Le Chef du bureau du Cadastre

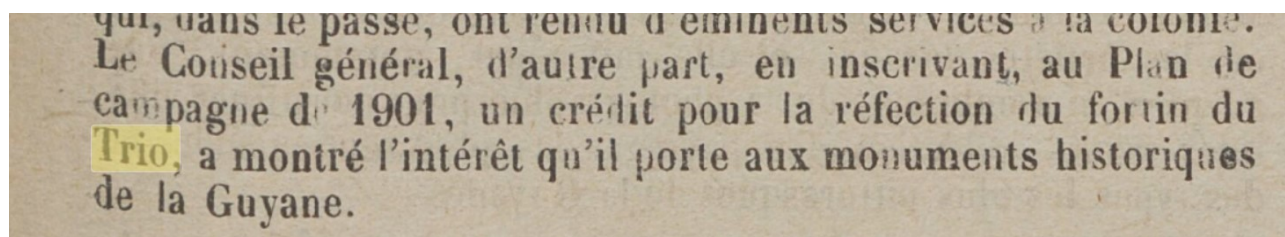


(AT Guyane, 16 Fi 428, copie en 1901 d'un plan de 1858)



(Anom, SG GUY 71 H3-34)

Suivant une dépêche⁴⁹ ministérielle du 5 juillet 1882, le fort ou fortin du Trio est déclassé. En 1902, il est concédé à la Guyane qui, en 1901, selon le Conseil général envisageait de le restaurer.



(Gallica, Journal officiel de la Guyane de 1901)

⁴⁹ Anom, SG GUY 71 H3-34.

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Des gardiens sont nommés depuis 1846 pour en assurer le gardiennage. Nous avons ainsi :

- 16/1/1846 : Constantin Valliamy
- 9/4/ 1846 : Lavertu est licencié le 21/11/1851 pour cause d'invalidité.
- 24/11/1851 :François Beilvert
- 13/11/1858 : Pierre Romain remplace Beilvert décédé.
- 16/2/1871 : Victor Léonce Romain remplace Pierre Romain décédé. Le gardien a également la responsabilité de la garde du fort Diamant
- 11/3/1871 : René Julien Bourgeais
- 1880 : Pierre Aimé Sarrazin , est le nouveau garde du Trio et du Diamant suite à la démission de Ferdinand Liotard. Son logement est situé au fort Diamant.

La crique Fouillée

Lorsque les habitants du Mahury et de Roura rejoignaient Cayenne pour leurs affaires ou pour se rendre dans leurs secondes maisons, les pirogues devaient naviguer sur la mer et se confronter à ses dangers.

Une crique existante dite Cabassou sur l'île de Cayenne se jetait alors dans le Mahury. Le gouverneur Lamirande décida de la prolonger en creusant un canal pour rejoindre la rade de Cayenne. Les travaux commencent en 1736 et se terminent en 1737. La longueur de ce qui sera la crique Fouillée est de 11 kilomètres.

« Feu Mr de Lamirande avait pris le partie de faire ouvrir un canal de communication de la rivière de Mahury à venir dans le fond de la rade, cet ouvrage est bien nécessaire pour tous les habitans de la rivière d'Oyac, qui font la grande partie de la colonie, il leur abrège le chemin et évite les dangers de l'embouchure de la rivière de Cayenne, feu Mr de Frénay y a fait travailler, il est fort avancé et nous comptons le faire finir. ⁵⁰ »



(Anom, Carte de Dessingy de 1771)

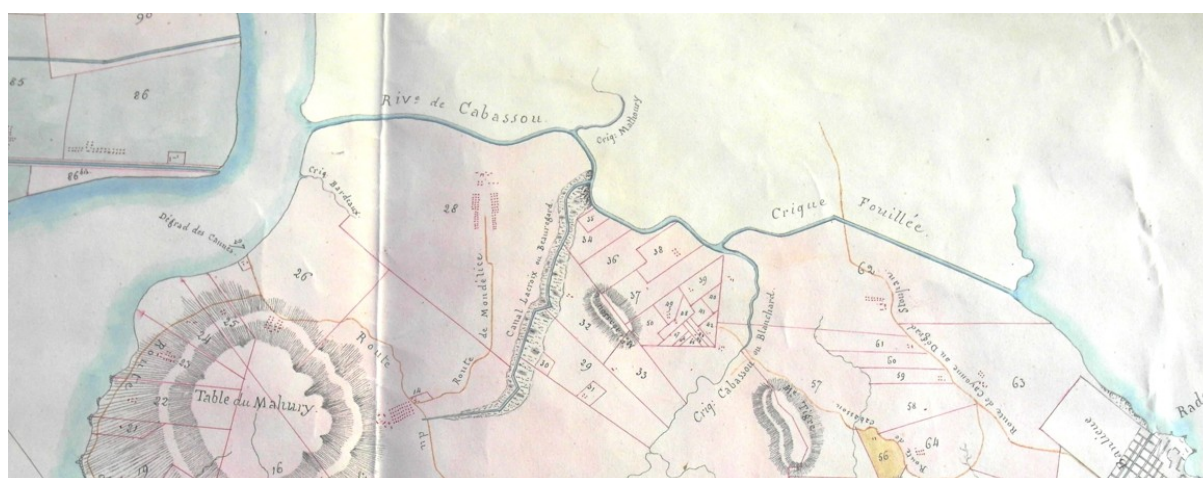
En rouge, le parcours de la crique Fouillée

50 Anom, C14 vol 17 folio 263, lettre du 11 avril 1737.



(Anom, Carte de Dessingy de 1771)

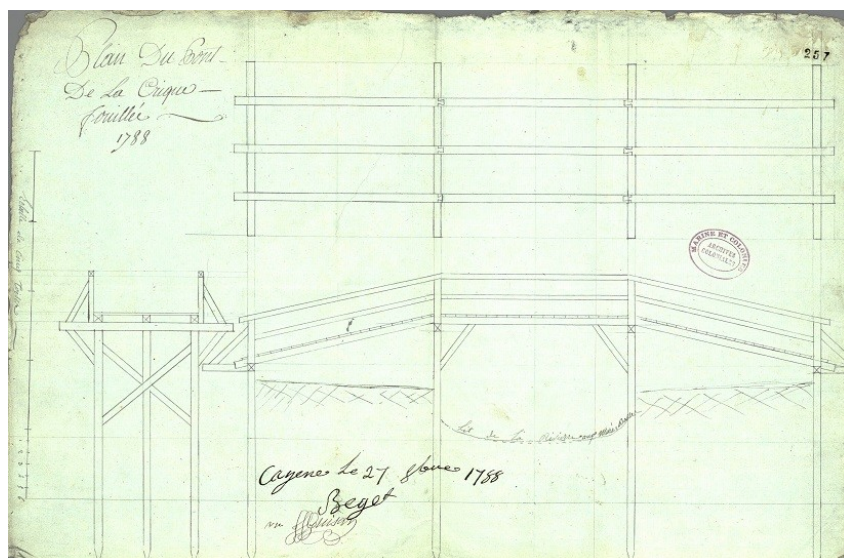
Sur cette carte, on peut noter le canal creusé par son côté rectiligne. Il rejoint un peu après le pont de Matoury sur la route de Cayenne à Stoupan une crique existante dite crique de Balata. La crique Fouillée est soumise aux marées en provenance de ses deux extrémités. La rencontre de celles ci se produit en un lieu noté « les deux flots » sur la carte ci dessus.



(Anom, SG GUY 77 H6, carte de 1853)

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

Un pont, déjà existant en 1771, sur la route de Cayenne à Stoupan permet de la traverser.



(Anom, C14 vol 62 folio 257, 27 octobre 1788)

Cette crique et son pont nécessitent des entretiens constants pour éviter son envasement et entretenir ses berges. En 1819, une commission est mise en place par le gouvernement.

La commission d'entretien de la crique Fouillée, établie par ordonnance du 15 novembre 1819, est composée de l'ingénieur des ponts-et-chaussées et de quatre habitants, propriétaires riverains, nommés pour quatre ans, par le commandant et administrateur, et renouvelés successivement par quart chaque année. Ce canal, le plus ancien de Cayenne, communique avec la rivière de Cabassou.

(Gallica, *L'art de vérifier les dates...*)

En 1855, un banc de vase se dépose à l'entrée du port de Cayenne et interrompt les communications entre l'intérieur de la rade et la haute mer. La navigation arrêtée empêche en particulier l'approvisionnement des pénitenciers. Il faut donc remettre en état la crique Fouillée afin d'assurer le passage de gros bateaux.

Le gouvernement prend donc un arrêté en vue des travaux.

N° 17. — ARRÊTÉ portant création d'une communication régulière entre le port de Cayenne et la rivière du Mahury.

Cayenne, le 12 janvier 1855.

(Gallica, bulletin officiel de la Guyane de 1855)

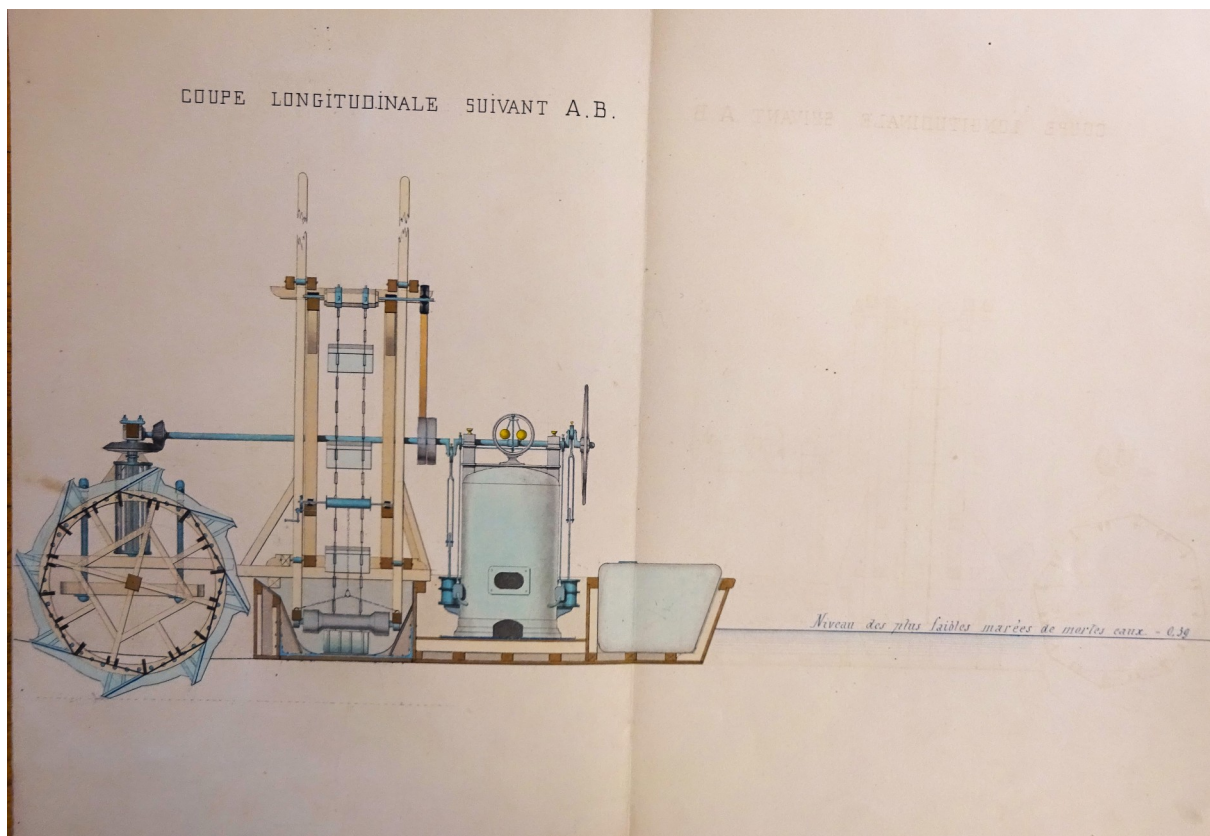
Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

La crique doit être récurée afin de pouvoir permettre aux bateaux de passer. Un « chemin de hallage sera établi sur une des rives de la crique, à partir du pont de Matouri jusqu'au poste de Trio. »

En 1872, une étude est effectuée pour l'achat d'un cure môle à vapeur afin de se substituer à la main d'œuvre des détenus affectée à l'entretien de la crique. Elle est transmise⁵¹ par le gouverneur de la Guyane au ministre le 30 septembre 1872.

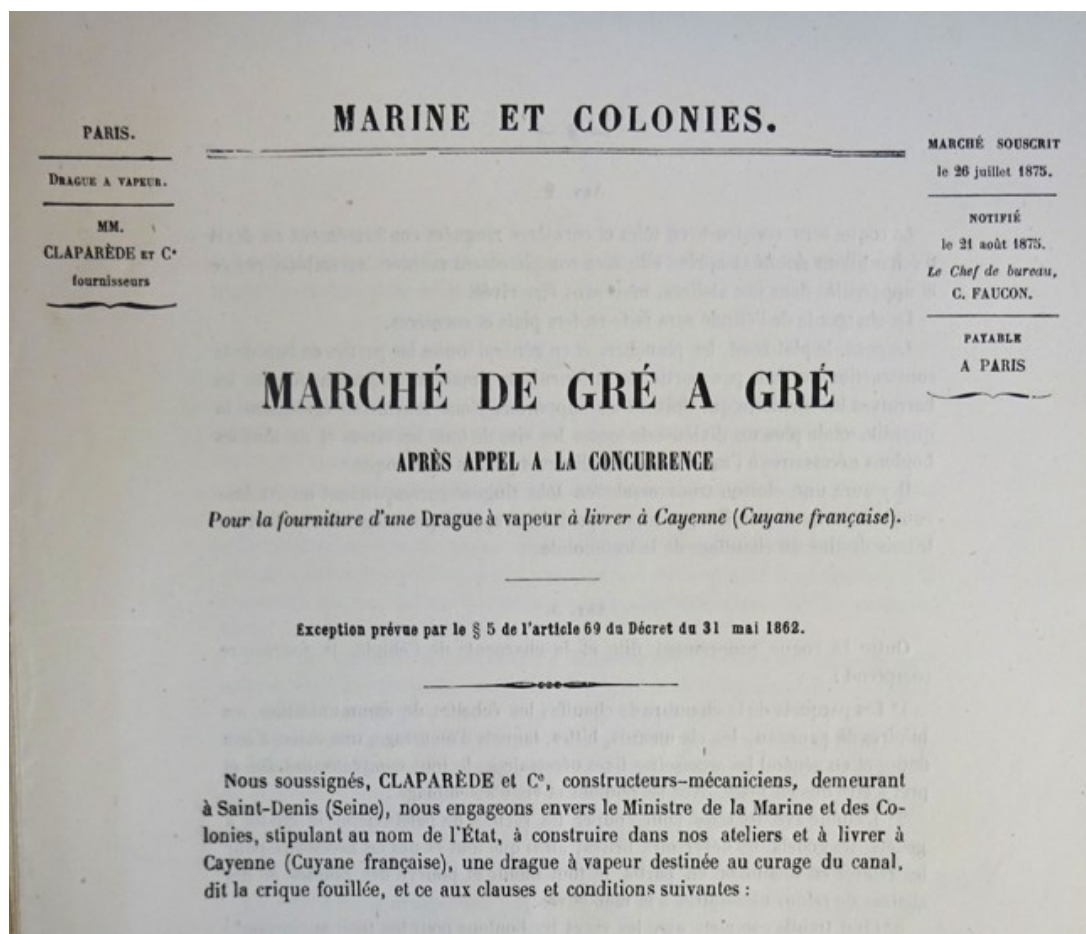
Le ministre signifie son accord à ce projet en 1874 et un marché de gré à gré est lancé.

C'est la société Claparède et Cie des ateliers de Saint Denis qui est l'adjudicataire pour la construction de la drague à vapeur.



(Plan de la drague, Anom, GUY 117)

⁵¹ Anom, GUY 117, lettre du 30 septembre 1872.



(Anom, GUY 117)

Le rapport de la commission qui valide en 1875 le projet de la drague à vapeur évalue en 1872 le trafic sur la crique. Il est de 3041 tonnes de marchandises transportées et une fréquentation de 11 000 passagers. Si la crique était correctement navigable, les chiffres seraient de 9570 tonnes et 16 000 passagers.

Au mois de mai 1976, la drague arrive en pièces détachées sur le bateau Seabody au port de Cayenne. Un procès verbal de réception signale alors de nombreux problèmes se rapportant à des pièces cassées ou défectueuses. Un procès est intenté à la société Claparède et Cie.

En avril 1877, la drague n'est toujours pas montée et le ne le sera jamais.

Au final, en 1882, le gouvernement finit par vendre le moteur de la drague à Mr Boye au prix de 4000 francs. C'est l'épilogue d'un projet de dix années qui ne se concrétisera pas.

Le gouvernement a t il gagné son procès, on le sait pas encore.

Des marchés sont alors passés par le gouvernement pour entretenir la crique et le pont comme ceux passé en 1885 et en 1933.

(Gallica, *Moniteur de la Guyane Française* de 1885)

ADJUDICATION.

Il sera procédé, à Cayenne, en séance publique, le jeudi 3 septembre 1885, à neuf heures du matin, dans le cabinet du Directeur de l'Intérieur, en présence et avec le concours de qui de droit, à l'adjudication, sur soumission cachetée et timbrée,

Des travaux de curage et de sabrage du canal de la crique Fouillée, sabrage du chemin de halage, réparations des charpentes et des tabliers des ponts,

lesquels s'élèvent à la somme de..... 3,453^f 00

Le cahier des charges ainsi que le métré estimatif sont déposés à la Direction des ponts et chaussées et à la mairie de Roura, où ils pourront être consultés.

— 369

Service des Travaux publics et des Mines

APPEL D'OFFRES

Nettoyage de la Crique Fouillée

Des offres seront reçues le mardi 8 août à 15 heures au bureau du Chef du service des Travaux publics pour les travaux de nettoyage de la Crique Fouillée répartis en 5 lots savoir :

1^{er} lot. — Nettoyage de la crique entre la rivière de Cayenne et le pont de la Crique Fouillée :

Montant des travaux.....	8,400 fr.
Cautionnement définitif.....	300
Délai d'exécution des travaux.....	60 jours.

2^e lot. — Nettoyage de la crique entre le pont de la Crique Fouillée et la crique Cabassou :

(Gallica, *journal officiel de la Guyane* de 1933)

... de la capitale son activité d'autrefois.

2^o Crique Fouillée. — La crique Fouillée est un canal de 11 kilomètres de longueur qui met en communication la rivière de Cayenne avec le fleuve Mahury et le bassin de la Comté. Il était jadis bordé par d'importantes exploitations agricoles.

Les travaux projetés ont pour objet le débroussaillage des deux rives, l'enlèvement des souches et des troncs d'arbres et l'approfondissement de la zone dite des 2 flots, ce qui aura pour résultat d'assurer de bout en bout la libre circulation des canots.

(Gallica, *La presse coloniale illustrée*, page 8, 1934)

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

L'entretien de la crique semble perdurer dans les années 1960, d'après le témoignage oral d'une habitante de la crique Miroux à Roura. Celle ci empruntait, deux fois par mois, la crique Fouillée afin de vendre au marché de Cayenne sa production de légumes et de fruits.

De nos jours, la crique est complètement envahie par la végétation et n'est donc plus navigable.

Cayenne 1786

Tableau des habitans cultivateurs
des terres basses qui paraissent avoir le
plus de droit de prétendre au titre de premier colon, et à
jouir du Bienfait annoncé par sa Majesté.

Nombre quartiers de
De nègres terre

Molère * 21 7 A commencé son établissement à une lieue et demi de Cayenne dans une terre basse qu'il a acquis à cet effet dès 1779 où il cultive du roucou il n'a pû lui donner plus d'extension à cause des grandes pertes d'esclaves qui lui ont ôté les moyens. C'est un père de famille il est conseiller au conseil supérieur de cette colonie.

Tenguy 112 20 A commencé en 1780 dans le quartier du Mahury à une lieue et demi de Cayenne a desséché auprès de ses anciens établissements des marécages où il cultive le roucou.

St Michel * 25 14 A commencé en 1780 dans le quartier de Rémire à deux lieues de Cayenne à faire un établissement dans les terres basses de palétuviers où il cultive le coton.

Macaye 78 24 A commencé en 1780 à deux lieues de Cayenne à dessécher près de son ancien établissement des terres basses de palétuviers où il cultive le coton.

Dunezat 78 20 Travaillant déjà les terres basses de palétuviers lors qu'en 1780, elle nous a requis de lui donner un plan pour rectifier ses travaux et s'y conformer pour des dessèchements dans la suite elle cultive du coton, elle mérite par sa conduite la protection de MM les administrateurs.

Gallet * 48 18 Travaille déjà les terres basses de palétuviers lors qu'en 1780 elle nous a requis de lui donner un plan pour rectifier ses travaux et s'y conformer dans la suite pour ses dessèchements elle cultive du coton.

D'Audiffredy 68 8 Travaillait déjà les terres basses de palétuviers auprès de son établissement lors qu'en 1780, il nous a demandé de lui donner un plan pour rectifier ses travaux et s'y conformer dans la suite pour faire ses dessèchements

Berthier 111 20 Travaille au tour de l'île à quatre lieues de Cayenne des espèces de marécages tourbeux de médiocre qualité où il cultive du roucou. il n'a jamais demandé de plan pour son travail

Nouveau quartier d'Approuague

Robert * 23 16 A commencé en 1783 à former un grand établissement où il élève une manufacture d'indigo.

Noyer * 18 A commencé en 1783 à former un grand établissement il cultive du cacao, du café et de l'indigo

Préville 28 A commencé en 1782 à former un établissement, il cultive du café et de l'indigo.

Dupaty Suriès 12 Plantés partie en cacao, partie en vivres
Et Guisan

Frères Tretter * 14 Ont commencé à former un établissement en 1783 l'on y cultive du coton

D'Aillebout et 10 Ont commencé un établissement qui deviendra considérable et où l'on cultive l'indigo datent de 1784

Briffaud

Veuve Artur 88 12 Ont commencé un grand établissement sur la rive droite en 1783. L'on y cultive de l'indigo

Couturier St Clair

A Cayenne le 22 juillet 1786

Fitz Maurice Lescallier

Cayenne le 25 août 1786

Monseigneur

Nous avons l'honneur de vous adresser deux requêtes l'une du sieur Molère habitant et conseiller au conseil supérieur, et l'autre de cinq habitans cultivateurs des terres basses à Arouague, à l'effet d'obtenir l'affranchissement à perpétuité de toutes impositions annoncé par le Roi aux premiers habitans cultivateurs des terres basses dans la Guiane, avec le titre de premier colon et les privilèges attribués à ce titre par l'ordre du Roi du 12 décembre 1779 et la dépêche de Sartine du dit jour.

Cet ordre du Roi a désigné dès lors trois habitans en qualité de premiers colons qui sont MM Bertaucourt, Dela Rivière et Rouger de la Gotellerie ; il en reste sept à nommer par sa majesté ; et comme nous avons jugé convenable en vous faisant passer les demandes ci-dessus, de vous mettre à même d'attribuer avec connaissance de cause et impartialité cette grâce et ce titre aux sept habitans les plus susceptibles de l'obtenir par leur ancienneté, leurs travaux et leur industrie, nous avons demandé un rapport de M Guisan et un tableau où nous avons fait tous les cultivateurs des terres basses et noyées qui peuvent avoir des prétentions à cette distinction, quoique plusieurs d'entre eux ne se soient pas encore occupés de la demande.

Nous y trouvons 16 habitans dans le cas de concourir à la demande de cette faveur : nous avons mentionné dans le tableau le nombre de leurs nègres et le nombre de quarrés de terres qu'ils ont cultivés. Il en résulte que tel qui avec peu de nègres a mis en valeur une quantité de quarrés de terre égale ou même moindre que celle d'un autre qui avait plus de nègres, et par conséquent plus de moyens, a montré une grande industrie ; il mérite les préférences sur ce dernier.

Le rapport du Sieur Guisan semble décider la question entièrement en faveur des habitans d'Arouague, et en exclure ceux des environs de l'Ile de Cayenne, quoique qu'ils aient commencé plus anciennement. Cette exclusion nous paraît trop rigoureuse et contraire d'ailleurs à la faveur que le Roi a annoncé à tous les spéculateurs sans distinction de lieu. Il est cependant vrai à un certain point que le quartier Arouague mérite prédilection, soit par sa grande étendue, contiguïté et excellente qualité des terres soit par la résolution plus marquée de ceux qui, pour établir les terres noyées ont quitté leurs anciens foyers : ce qui est amplement décrit dans leurs requêtes.

Toutes ces choses considérées, nous vous supplions de vouloir bien choisir dans les seize habitans compris dans ce tableau, les sept que vous jugerez les plus susceptibles de la faveur

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

de premier colon, et de l'exemption à perpétuité de toutes impositions et de vouloir bien leur procurer l'ordre du Roi nécessaire pour leur assurer la jouissance de cette grâce.

Nous avons pris la liberté de marquer dans ce tableau avec des étoiles trois habitans du quartier de Cayenne que le calcul nous a montrés avoir fait le plus avec le plus petit nombre de nègres, l'un desquels est le Sieur Molère méritant d'ailleurs parce qu'il est le plus ancien et par sa place de conseiller au conseil supérieur où il fait beaucoup de travail pour le service public.

Nous avons marqué également dans le quartier d'Arouague quatre habitans dont les travaux ont été les plus actifs et qui paraissent mériter la récompense promise par le Roi. Dans ce nombre sont les frères Tretter, habitans très industrieux qui sont des paysans sortis d'Allemagne et parvenus par leur propre activité à un état d'aisance qui promet une prompte augmentation.

Nous n'avons point compris l'Habitation de feu Baron de Bessner, soit parce que les avances du Roi y ont autant faits et plus que son industrie, soit parce que sa succession est dans une grande déconfiture et l'habitation prête à passer en d'autres mains, habitation qui d'ailleurs dans ce moment-ci est en très mauvaise état.

Dans le même quartier d'Arouague, le Sieur Préville a une habitation plus avancée que toutes les autres en cultures quoique n'étant pas encore en revenu ; mais vu le petit nombre de nègres qu'il y a employés, cette industrie qui semblerait mériter la préférence est due en partie aux plus avances du Roi en journées de nègres et autres objets qu'il a reçus, sur quoi vous voudrez bien vous faire rapporter notre lettre n° 2 du 13 novembre 1785 cette raison et celles de la place qu'il a occupé ici, des sommes qu'il doit au Roi pour lesquelles il n'a pas encore proposé d'arrangement lequel pouvait aboutir à rendre au Roi la propriété de cette habitation, son sort non encore décidé, tout cela nous a déterminé à ne pas la proposer.

L'habitation sous le nom des sieurs Dupaty Suries et Guisan étant principalement l'effet de l'industrie de cet ingénieur en chef, laquelle habitation est très peu avancée, ne nous a pas paru susceptible d'être proposée non plus pour la grâce dont il est question, outre la considération que les services du Sieur Guisan qui portent sur l'avancement de la totalité de la colonie seront dans le cas de mérite dans un terme qui n'est pas désormais éloigné des récompenses marquées le mettront au dessus de penser à cette faveur particulière.

Les Sieurs D'Aillebout et Briffaud ont commencé plus tard que les autres leur établissement ; c'est pourquoi nous ne les avons pas non plus proposés : ils jouiront d'ailleurs de l'exemption pendant 15 ans, et les avances et encouragements accordés en général aux autres cultivateurs du quartier intéressant.

Il reste à vous faire mention des Sieurs Couturier St Clair et veuve Arthur sa sœur en société qui sont compris dans le nombre des demandes et des souscripteurs à la requête mentionnée ci-dessus et jointe à cette lettre ; mais pour avoir éprouvé des retards dans la permission d'exploiter leur terrain du temps de M De Bessner, ils sont moins avantagés que d'autres, vu le nombre de leur nègres. Ils méritent cependant d'entrer en considération, parce qu'ils sont l'un l'ingénieur agraire sous M Guisan et chargé de la direction de l'habitation du Collège, l'autre veuve du précédent procureur général et parce que cette femme a montré une résolution au dessus de son sexe en se transplantant avec ses nègres sur un nouveau sol noyé, et pour lequel les nègres avaient une singulière répugnance qu'elle a vaincue. Ils ont bâti des cuves à indigo en maçonnerie et sont actuellement à fabriquer de

Histoire de la commune de Matoury - Chapitre 2 – Christian Lamendin – 13 juin 2023

cette denrée. Si vous jugez à propos pour toutes ces considérations de les comprendre pour l'obtention de la grâce demandée, vous pourriez leur donner la préférence sur les frères Tretter, quoique marqués ici d'une étoile. Peut être trouverez vous que ces habitans sortans d'une classe commune se trouveront suffisamment récompensés par l'aisance et la richesse dont ils doivent jouir dans peu et par l'exemption de 15 années de capitation et les avances du Roi.

Il y a donc dans ce tableau sept habitans marqués d'une étoile, savoir trois dans le quartier de Cayenne et quatre dans celui d'Aprouague lesquels si votre décision est conforme à l'avis que vous nous donnons pourront recevoir le titre de premiers colons et l'ordre du Roi qui doit les faire reconnaître en cette qualité, sauf les changements que votre considération impartiale et l'examen de ce tableau vous permettront d'y faire à notre proposition, notamment la substitution de la veuve Arthur et Couturier De St Clair à la place des frères Tretter pour les raisons décrites ci-dessus. Cependant pour ne pas exclure ces personnes aussi industrieuses, nous vous demanderions de les laisser subsister les uns et les autres et de faire onze premiers colons au lieu de dix.

Nous vous supplions en même temps que vous déciderez cet objet, de vouloir bien faire mention de l'étendue qu'on doit donner à ce privilège de premier colon, en ce qu'il est promis affranchissement à perpétuité de toutes impositions ; et si ; comme nous le concevons cet affranchissement ne doit porter que sur la capitation et autres droits qui pourraient être affectés au sol et à la glébe, sans préjudice des répartitions pour les nègres ? pour la caisse des libertés, contributions aux travaux et corvées des chemins et autres ouvrages publics, auxquels les dix premiers colons seront dans le cas de concourir comme tous les autres et sans préjudice aussi des droits d'entrée et de sortie à l'arrivée et au départ des navires, revenants au Roi et payables par le commerce.

Nous sommes avec respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très
Obéissans serviteurs

Fitz Maurice Lescallier

Index

Noms de personnes

Adissa Lucien	page 28,34	Gibelin Esprit Michel	page 21
Albi Gertrude	page 28	Gombo Georges	page 33
Anfray Jean	page 15	Gouba Léopold	page 28
Arada Julienne	page 28	Guisan Jean Samuel	page 10
Artur (veuve)	page 11	Hussenet (veuve)	page 15
Babel Sémiramis	page 24	Labert Julia	page 23
Beauvallet(veuve)	page 7	Laborieux Auguste	page 37
Berger François	page 11,15	Lamirande	page 57
Béro Raphaël	page 33	Larion Paul Amédée	page 32
Blondin Jérôme	page 5	Limal Pierre	page 44
Bordes Palermo Eugène	page 37	Linval Dorothée	page 25
Brun Jean Jacques	page 12	Linval Labranche	page 25
Brun P. Nicolas François	page 15	Louvrier Auguste	page 44
Calais Henriette	page 30	Malécot	page 5
Carranza Molasco	page 44	Mathurin Jean	page 12
Cimber Victorin	page 26	Martin (veuve)	page 39
Coignaud Louis	page 7	Mexique Crispin	page 44
Colis Dagobert	page 29	Millaud Salomon	page 21
Couturier de Saint Clair	page 10	Mondésir Cornélie	page 44
Coüy Jean Baptiste	page 11	Mondésir Henri	page 45
David	page 43	Nisus François	page 25
David Emma	page 45	Orvilliers (d')	page 43
Déchamp F. Germain	page 16	Pascal Jean	page 35
Déchamp J. Marie Victor	page 16	Piquet Mathurin	page 43
Delaforest	page 42	Polux Denis	page 33
De la Rivière F. Thomas	page 10	Saint Phlour	page 19
Descoublant	page 8,10,50	Sansdent Jean	page 30
Dolga Pierre	page 24	Saint Quantin Adolphe	page 44
Dragon	page 3	Simphore Joseph Alexis	page 33
Dunezat	page 15,19,43	Sté Coloniale des cotons	..page 45
Dunezat Quintilien	page 19	Sté Cotonnière de la Guy	page 45
Dupeyrou Jean Galbert	page 11	Valliany Constantin	page 38,56
Fabens Samuel	page 8,13	William Jean	page 28
Fausta Marie Alexina	page 42		
Ganimède Justin	page 22		

Index

Noms des habitations

Amphithéâtre (L')	page 42	Saint Michel	page 19
Arada	page 28	Saint Pierre	page 24
Descoublandière	page 8,51	Sainte Anne Mon Désir	page 28,34
Ermitage	page 21	Sainte Barbe	page 31
Espérance (L')	page 26	Sainte Gertrude	page 27
Galina	page 19	Tigamy	page 12,13
Heureux Asile	page 7	Tout Risque ou Risque T.	page 32
La Fantaisie	page 24	Trio	page 10,51
La Levée	page 11	William	page 28
la Misère	page 34		
Lombardie	page 40		
Marengo	page 41		
Saint Etienne	page 21,29		
Saint François	page 25		
Saint Jean	page 30		
Saint Jean Denise	page 34		

Table des matières

1- La situation géographique	page 2
2- Les habitations et les habitants	
• L’habitation à Fabens n°38 Trio	page 8
1 Sa localisation sur les cartes	page 8
2 Les habitants	page 10
3 Les bâtiments et les cultures	
• L’habitation Tigamy n°37	page 15
1 Les habitants	page 16
2 Le terrain et les productions agricoles	page 18
• L’habitation Saint Michel n°36	page 20
• L’habitation l’Ermitage n°35	page 22
• L’habitation à Bordes puis Laborieux n°33	page 37
• L’habitation Lombardie à Valliany (partie n°32)	page 40
• L’habitation L’Amphithéâtre n°42	page 42
• Fort Trio	page 51
• La crique Fouillée	page 57
Tableau des premiers colons de 22 juillet 1786	page 64
Choix des premiers colons 25 août 1786	page 66
Index noms des personnes	page 69
Index noms des habitations	page 70